BANQUE NATIONALE DE PARIS

approuve la nomination de M. Geston DEFOSSE. Directeur Céntral

RAPPORTS ANNUELS / EXERCICE 1971

En application des dispositions générales du décret du 12 Janvier 1960, qui imposent une limite d'âge aux titulaires de fonctions de direction dans les entreprises nationales, M. Henry BIZOT a cessé d'exercer son mandat de Président du Conseil d'Administration. Le Conseil n'a pu que s'incliner devant cette réglementation et a décidé, unanimement, de conférer à M. BIZOT le titre de Président d'Honneur. Pour le remplacer, il a élu M. Pierre LEDOUX, Administrateur-Directeur Général.

Cette nomination a été soumise à l'agrément de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances conformément à l'Art. 9 de la loi du 2 Décembre 1945 et a été approuvée par lui.

Au début de l'année 1972, sur la proposition de M. LEDOUX, le Conseil a approuvé la nomination de M. Gaston DEFOSSE, Directeur Général Adjoint, aux fonctions de Directeur Général.

Cette nomination a été également approuvée par Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Pierre LEDOUX

1971

Présidents d'Honneur

Henry BIZOT Henri GILET

Administrateurs

Jean ALIDIERES
Pierre CALVET
Pierre CELIER
Jean KLEIN
Georges LANDAIS
Jean MOUCHEL
Georges POMPEY
Philippe THOMAS
Charles VEVERKA

### DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général

Gaston DEFOSSE

Directeurs Généraux Adjoints

Jean DROMER Gérard LLEWELLYN Marc MANIFACIER

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A LA COMMISSION DE CONTROLE DES BANQUES EXERCICE 1971

A travers la confusion et l'agitation qui ont marqué les événements de l'an dernier, on pourrait voir avant tout en 1971 une année monétaire. Indéniablement, les difficultés du système international des paiements ont été particulièrement accentuées. Elles ne sont pas pour autant propres à cette année; en fait, leur pression latente s'exerce depuis 1968.

Le fait caractéristique qui semble plutôt devoir se dégager est le degré d'interdépendance des économies les plus développées que 1971 a fait exceptionnellement ressortir. Rarement en effet la communauté internationale eut à faire face à autant de difficultés communes. Rarement, les Etats ont pu, aussi faiblement, faire jouer leurs moyens individuels d'initiative ou de défense. Et si des particularismes notoires ont subsisté, c'est le plus souvent par les modes d'intervention différents utilisés pour faire face à des obstacles identiques.

### L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Des multiples difficultés qu'eurent à affronter les diverses économies, trois se dégagent nettement: le ralentissement des rythmes de croissance, la persistance de l'inflation et la crise monétaire.

Les taux de croissance des produits nationaux ont diminué pour tous les pays d'Europe et pour le Japon. Comparés aux taux moyens sur les dix années antérieures, les taux de 1971 sont sensiblement inférieurs pour tous les pays de l'OCDE à l'exception du Canada. La pression exercée par la montée générale du nombre de chômeurs ayant un caractère impératif, le souci principal des gouvernements a donc été de réorienter l'économie par des mesures expansionnistes. Mais la marge de manœuvre était étroitement limitée par l'obligation de tenir les prix.

Or, l'inflation n'a guère faibli durant cette année. Partout, sauf aux Etats-Unis et en Italie, les prix se sont élevés plus vite qu'en 1970. Les dispositifs anti-hausse se sont révélés assez peu efficaces. L'écart entre les objectifs limités proclamés au début ou en cours d'année et le rythme effectivement subi a souvent été notable.

Pour beaucoup, la coexistence d'une forte poussée des prix qu'accompagne celle du chômage et d'une diminution des taux de croissance fut une découverte. De mal nécessaire supporté sans peine parce que favorisant la vitesse de développement, l'inflation redevenait mal tout court, perturbateur des grands équilibres et obstacle à toute prévision.

La crise monétaire au printemps a encore aggravé la situation. Outre les mouvements spéculatifs entre monnaies qui ont atteint une ampleur peu commune, 1971 a vu naître une défiance généralisée envers le dollar. La charge imposée aux pays européens sous forme de balance-dollars et l'extrême réticence du gouvernement américain à modifier le système raidirent les positions respectives et suscitèrent des comportements de défense. Le 15 Août, le Président Nixon en donnait le premier exemple en suspendant en droit la convertibilité or du dollar, en imposant une taxe de 10 % sur les importations américaines et en bloquant les prix et les salaires pour trois mois.

Loin de susciter une réaction unanime des pays les plus directement visés, ces mesures unilatérales jetèrent la confusion. La France opta pour le double marché des changes au moment où la Belgique semblait l'abandonner. Le mark allemand et le florin continuèrent de flotter comme ils le faisaient depuis le 10 Mai. Le marché des changes prit une allure chaotique, enregistrant de façon continue la perte de confiance dans le dollar sous forme d'une réévaluation croissante des monnaies européennes et du yen.

Au terme d'une tension très vive pendant l'automne, qui laissait mal augurer du maintien des échanges internationaux et pouvait même ouvrir une phase de protectionnisme, l'accord du 18 Décembre fut accueilli avec soulagement. L'événement marquant d'une dévaluation du dollar, la première depuis 1935, a dissimulé quelque peu la nature des engagements conclus. Il appartenait aux pays ayant dû accepter de voir leur position concurrentielle subir un lourd handicap, tout particulièrement l'Allemagne et le Japon, de faire face à la situation qu'entraînaient pour eux les taux de réévaluation.

En réalité, les problèmes essentiels du système monétaire international n'étaient pas réglés pour autant, en sorte que des menaces continuent à peser sur l'avenir.

L'année 1971 ne fut pas seulement soumise aux aléas internationaux. Trois faits de grande importance se sont produits, qui manifestent les liens toujours plus étroits unissant les différentes économies.

Le premier en date fut l'accord des six pays de la CEE début Février, sur la réalisation progressive de l'union économique et monétaire de l'Europe. Bien que les événements survenus moins de trois mois après aient obligé à retarder la mise en œuvre du plan, il serait fâcheux de n'y voir qu'une tentative sans lendemain. Il est au contraire fort prometteur car il pourrait servir de fondement à une éventuelle contrepartie à la position monétaire des Etats-Unis.

Le second fait capital qui renforce le précédent, est l'entrée de la Grande-Bretagne, accompagnée de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège, dans le Marché Commun. Si la Communauté Européenne a été prise de court pour développer son système d'intégration et a dû se contenter de faire face le moins mal possible

à la conjoncture, notamment pour le marché agricole commun, elle n'a pas pour autant ralenti son effort sur le plan de l'élargissement du nombre de ses membres. Dans cette perspective, l'entrée de la Grande-Bretagne, outre qu'elle accroît considérablement le potentiel industriel et économique de l'Europe Unie, renforce aussi son caractère attractif du point de vue financier. Des indices très nets rendent compte de la prise de conscience de cette mutation. La livre tend à redevenir une monnaie plus appréciée. La Bourse de Londres est la seule au monde à avoir connu une hausse exceptionnelle qui a atteint près de 40 %. Ceci ne peut qu'encourager la place de Paris à se préparer plus activement à cette concurrence nouvelle et difficile sur le plan financier. Encore faut-il que les réglementations administratives l'y préparent et l'y aident.

Le troisième type d'intervention qui mérite de retenir l'attention est l'action entreprise en vue de réduire les taux d'intérêts. Après deux hausses brutales fin Mai et début Septembre, les taux n'ont cessé de baisser. Cette évolution qui avait déjà été tentée dès 1970, a paru se confirmer fin 1971 et devrait avoir des conséquences bénéfiques. L'allègement des charges pour les entreprises est en effet de nature à entraîner à la fois un taux de croissance accru, en raison de l'effort d'équipement qu'il autorise, et un ralentissement de la hausse des prix. La plupart des pays ont abaissé leur taux d'escompte et ont diminué une concurrence tendant à attirer par de fortes rémunérations les capitaux disponibles. Le désir de tirer avantage des excédents a fait place au souci d'alléger les coûts. Mais le caractère durable d'une telle tendance demeure étroitement lié aux évolutions purement monétaires.

Au milieu des contraintes qui ont marqué les événements mondiaux, certains cas spécifiques ont un intérêt particulier et notamment ceux des Etats-Unis et de la France.

Les Etats-Unis se sont notoirement distingués en 1971 par deux traits principaux: ils furent les seuls, avec le Canada, à connaître un net redressement de leur taux de croissance. Après la mauvaise année 1970 où le Produit National Brut avait diminué, la reprise de 1971 a été importante quoique encore insuffisante. En conséquence, la croissance du chômage a été un peu ralentie. De même, le taux de croissance des prix est revenu à un niveau inférieur à celui de l'année précédente. Il est vrai que ce résultat ne fut obtenu que grâce à des mesures sévères de blocage puis de réglementation qui ne sont guère habituelles à ce pays.

Les Etats-Unis ont aussi pratiqué une politique exceptionnelle de crédit. Après une période où l'augmentation des liquidités des banques, et par là de la masse monétaire, fut systématiquement favorisée, un renversement de politique, au mois d'Août, brisa brutalement cette tendance et fit place à un resserrement sévère du crédit au cours du dernier trimestre. Les résultats n'en furent pas moins décevants et le déficit de la balance des paiements s'est trouvé aggravé au point de prendre des proportions inquiétantes en sorte que les Etats-Unis ont fait supporter davantage aux pays étrangers le poids de leurs difficultés.

La France a trouvé le moyen d'échapper, au moins partiellement, aux dangers de l'environnement mondial.

Tout d'abord, ses performances ont été sur plus d'un point relativement brillantes. Le taux de croissance du Produit National Brut, bien qu'inférieur à celui de 1970, ainsi qu'à la moyenne des dix années antérieures, est resté à un niveau élevé. En celà, la France a été plutôt favorisée, et a connu une croissance plus rapide que tous les pays d'Europe et même que le Japon.

La balance commerciale a été équilibrée. Survenant après de nombreuses années de déficit, ce rétablissement, bien qu'il fût obtenu dans des conditions exceptionnelles, doit néanmoins être porté à son actif.

Cet écart, en termes de résultats, la France le doit sans doute largement à la relative protection qu'a été pour elle l'instauration, le 18 Août, du double marché des changes. La libre fluctuation du franc financier et l'attachement étroit du franc commercial à un dollar discuté ont permis non seulement de favoriser temporairement les exportateurs français mais aussi d'éviter, jusqu'à nouvel ordre, toute réévaluation du franc par rapport aux autres monnaies européennes et donc ainsi la conservation de l'avantage acquis par la dévaluation de 1969. Le système fut efficace pour maintenir au-delà des frontières les capitaux indésirables et, en dépit de sa complexité, il a été maintenu par le gouvernement après la définition des nouvelles parités en Décembre. Mais si le gonflement des importations s'est ainsi trouvé ralenti, l'évolution des prix n'a pas été satisfaisante.

Sur ce point le constat est en effet plus décevant. Un pourcentage de 6% de hausse est supérieur à ce qu'on attendait malgré l'application de mesures de contrôle tempérées il est vrai par le souci d'éviter une croissance du chômage. Dans ce contexte, l'activité des banques a été marquée par une faible augmentation des crédits d'investissement, par un accroissement plus sensible des crédits à court terme dû au retour à une plus grande liberté d'action et au resserrement des trésoreries des entreprises, enfin par une augmentation des crédits à l'exportation et aux particuliers.

La Banque Nationale de Paris s'est attachée, en 1971, à organiser et à consolider son développement, en même temps qu'elle avait à faire face à l'évolution de la situation économique qui pesait assez lourdement sur l'activité bancaire. La politique suivie a eu pour but d'harmoniser trois actions: assurer la continuité de la croissance, accroître la diversification des activités, et affirmer la dimension mondiale.

### LA CONTINUITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Le développement de l'activité s'est poursuivi en 1971 à un rythme satisfaisant. Le total du bilan est passé de F 55 393 807 538 au 31 Décembre 1970 à F 76 420 326 867 au 31 Décembre 1971. Les comptes créditeurs de notre clientèle se sont élevés à F 45 734 035 046 contre F 35 569 927 375. Cet accroissement est de 28,26 %; il est particulièrement sensible pour les comptes sur livret et les comptes d'épargne-logement (+ 33,1 %). Les comptes à vue des particuliers ont, eux aussi, progressé de façon satisfaisante (+ 20,8 %). L'on ne peut que se féliciter de cette évolution qui confirme la place qu'occupe la Banque Nationale de Paris.

#### Taux d'intérêt - Marché monétaire

Les accroissements enregistrés ne doivent pas pour autant laisser croire à une facilité exceptionnelle. En réalité 1971 ne fut pas une année facile. La variation

des taux d'intérêt et la place prise par le marché monétaire ressortent comme ses deux traits marquants.

Début 1971, les banques françaises sortaient tout juste d'un contingentement du crédit aussi strict que long. La relance fut accompagnée jusqu'en Mai par une baisse du taux du marché monétaire au jour le jour de près de un point. La situation monétaire conduisait en Juin à un léger enchérissement du crédit tandis que la Banque de France augmentait sensiblement les réserves obligatoires que les banques sont tenues de constituer auprès d'elle. En Décembre la tendance se renversait.

Le taux du marché monétaire reprenait sa baisse et s'établissait à un niveau moyen inférieur de un point et demi à celui de Janvier 1971. Mais les banques de dépôts sont plus sensibles dans leur prix de revient au taux des intérêts servis à la clientèle qu'à celui du marché monétaire, et les premiers, surtout ceux servis aux ressources stables n'ont pratiquement pas varié. Le coût des ressources bancaires est donc resté élevé en 1971.

Il demeure que la tendance générale à l'abaissement a prévalu pour les taux à court terme. En ce qui concerne les taux du moyen et du long terme, il ne semble pas qu'ils puissent échapper totalement à la domination qu'exercent sur eux les problèmes monétaires, la hausse des prix, et les besoins considérables d'investissement qui se présentent dans l'industrie comme chez les personnes privées.

L'importance du marché monétaire en tant qu'élément directeur des taux de crédits s'est indiscutablement affirmée. Il en est résulté de nombreuses variations du taux de référence bancaire, véritable «prime rate» français, alors que le taux d'escompte de la Banque de France ne variait sur la même période que trois fois. Cette flexibilité des taux de crédits est un facteur positif à mettre à l'actif des banques qui assument ainsi plus pleinement leurs responsabilités. Elle devrait logiquement conduire à une simplification des modalités d'intervention. En effet, la complexité et la multiplicité des formes de crédit à court terme avaient pour origine les impératifs du réescompte auprès de l'Institut d'Emission. A mesure que cette contrainte s'affaiblit, il sera de moins en moins nécessaire de lier les crédits à tel ou tel des éléments de l'actif de la clientèle et la notion de crédit global tendra à s'imposer. Ce souci de simplification, même si son introduction n'est que progressive, conduira inéluctablement à une profonde évolution des méthodes de la profession.

#### Marché financier

Sur le marché financier l'activité et les résultats de la Banque Nationale de Paris sont là aussi en progrès. Pourtant le comportement de la Bourse de Paris a été, une fois encore, décevant en 1971. Faiblement orienté à la hausse pendant la première partie de l'année, le marché a été profondément éprouvé d'Août à Novembre par les remous de la crise monétaire internationale. Ni la situation relativement satisfaisante de l'économie, ni la fermeté de la monnaie, ni les avantages dont bénéficiaient les industries exportatrices depuis la dévaluation de 1969 ne l'ont protégé contre une baisse qui, au début de Novembre, atteignait en moyenne 20 % par rapport aux plus hauts niveaux de l'année. Il est vrai que les

mesures adoptées pour renforcer le contrôle des changes l'avaient alors isolé du contexte international et avaient livré les porteurs français à leur propre découragement. La Bourse a en outre souffert, tout au long de l'année, de la concurrence très vive des placements à revenu fixe, favorisés par le maintien de taux d'intérêt élevés et par les avantages fiscaux. La reprise qui s'est amorcée vers la fin de l'année, à l'approche d'un règlement de la crise monétaire, n'a pas suffi à effacer le déclin antérieur. L'indice de la Chambre Syndicale des Agents de Change a finalement accusé un repli de 7,7 %, qui s'ajoute à la baisse à peu près identique de l'année précédente.

En revanche 1971 a été particulièrement favorable aux émissions d'obligations. Leur total a progressé d'environ 45 % pour atteindre le chiffre de 22,5 milliards de francs dont la moitié a été émise par les sociétés du secteur privé, ce qui représente dans leur cas presque un doublement. Conformément aux règles adoptées depuis 1968, les taux de rendement actuariel des obligations à l'émission, sur la base de taux nominaux inchangés pendant toute l'année (8,50 % pour la première catégorie, et 8,75 % pour la seconde) ont été adaptés à la fluctuation des cours sur le marché secondaire. Il est certain que dans le contexte de la bonne tenue de ce marché, le maintien des taux à l'émission a contribué à attirer vers les placements obligataires des masses importantes de capitaux. La Banque Nationale de Paris a pris part pratiquement à toutes les émissions qui ont été lancées sur le marché en 1971; elle a dirigé ou participé à la direction du plus grand nombre d'entre elles et son rôle dans la garantie et le placement a été très important.

Une de ces opérations a été réalisée pour notre compte propre. Le développement de notre activité, les implantations nouvelles de la Banque Nationale de Paris, tant en France qu'à l'Etranger, les participations qu'elle a été conduite à prendre, l'intensification de son effort d'équipement interne, nous ont amenés à accroître nos capitaux permanents en adjoignant à nos fonds propres des capitaux d'emprunt à long terme. C'est dans ce dessein qu'un emprunt de 250 millions de francs, qui a connu le plus vif succès, a été émis en Novembre 1971.

#### S.I.C.A.V.

Dans ce contexte nos SICAV ont poursuivi leur développement de façon satisfaisante. *Epargne-Valeur* a enregistré des souscriptions, nettes de remboursement, pour 1 269 564 actions. Le 31 Décembre 1971, son capital - F 1 019 852 970 - et son actif net - F 1 709 265 000 - continuaient de lui assurer la première place parmi les Sociétés de ce type. Son dividende a été majoré en 1971 et le sera de nouveau en 1972.

De son côté, *Epargne Croissance* ouverte au public le 9 Novembre 1970, a émis en 1971 302 667 actions nouvelles. Son capital atteignait, le 31 Décembre, F 173 048 800 et son actif F 227 420 500. La Société a distribué son premier dividende.

Bien que la disparition de la prime qui affectait la devise-titres ait pesé sur la valeur liquidative des actions de ces deux SICAV diversifiées, elles ont en définitive traversé dans les meilleures conditions une année particulièrement difficile

sur le plan boursier. La valeur de leur action n'a baissé respectivement que de 0,8 et 1,4 %.

Quant à notre SICAV spécialisée en valeurs à revenu fixe, *Epargne-Obligations*, elle a connu un développement très important, favorisé par le maintien de taux d'intérêt élevé. L'émission nette de ses actions a porté sur 2 325 000 titres. Le 31 Décembre, son capital s'élevait à F 907 852 590 et son actif net à 1 257 997 046. Le coupon mis en paiement a pu être majoré une nouvelle fois et la valeur liquidative de l'action a augmenté de 1,8 %. Au total, nos trois SICAV représentaient fin 1971 un actif net de F 3 194 000 000.

### LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

L'importance de la clientèle de la Banque Nationale de Paris, qui représente plus de trois millions de comptes, son accroissement continu, sa répartition géographique, la diversité de sa composition socio-professionnelle, imposent à la fois de mieux connaître et de mieux comprendre cette clientèle afin de mieux la servir. De ce fait notre Etablissement n'a cessé de s'adapter aux besoins exprimés ou latents, et a mis au point de nombreuses formules pour les satisfaire.

L'amélioration des services rendus est le premier volet de cette action. Il consiste à rendre plus efficace l'organisation existante, à la renforcer dans ses points faibles, à accroître la compétence ainsi que la disponibilité des agents en contact direct avec les clients.

Dans ce but, un notable effort a été fait en 1971 pour améliorer les contacts avec le public et étendre son information. Des actions de formes très diverses ont été entreprises: conférences dans les établissements scolaires, réceptions du type «portes ouvertes» dans les principales Succursales, information permanente dans notre Centre des Champs-Elysées.

En outre, pour mieux se faire connaître et aussi pour développer un climat de confiance réciproque entre la Banque Nationale de Paris et sa clientèle, de nouveaux services ont été proposés: le Crédit-Express, qui se caractérise par une très grande simplification et une rapidité de décision extrême, a reçu un accueil très satisfaisant, tant auprès des clients de notre Banque que des demandeurs extérieurs. De même, un effort particulier a été fait auprès des jeunes (étudiants tout spécialement) en proposant une série de crédits d'études adaptés à leurs besoins. Le succès de ces formules indique bien l'utilité d'une démarche qui, partant de l'analyse des besoins d'une clientèle potentielle, définit en conséquence les services appropriés. Forte de son expérience, la Banque Nationale de Paris devrait accentuer aisément ses progrès dans cette voie.

La diversification a aussi consisté pour notre Etablissement à améliorer ses positions dans le domaine du crédit immobilier. Il s'agit là non pas d'une innovation mais de la prolongation d'un développement déjà marqué. 1971 a vu toutefois les interventions de la *Banque Nationale de Paris* dans ce secteur se multiplier à un rythme très rapide.

En matière de crédits aux acquéreurs, les encours de la Banque Nationale de Paris ont progressé de 44 % par rapport à l'année 1970. Cette politique va trouver son

prolongement dans la mise en œuvre de la nouvelle formule des P.I.C. (Prêts Immobiliers Conventionnés) lancée par le CREDIT FONCIER DE FRANCE à la demande du Gouvernement.

Dans le même esprit, la Banque Nationale de Paris a confirmé sa position de premier plan en matière d'épargne-logement.

Dans le domaine des crédits aux promoteurs, la Banque Nationale de Paris a poursuivi sa politique de large ouverture aux promoteurs immobiliers de toutes tailles et appartenant à toutes les régions, répondant par des solutions appropriées aux problèmes souvent délicats que pose le financement des opérations immobilières.

Enfin, la Banque Nationale de Paris a continué à s'intéresser aux grands programmes d'aménagement du territoire en cours de réalisation ou en projet, tels que l'aménagement du Languedoc Roussillon, de l'Aquitaine ou du Golfe de Fos, tout en apportant un concours accru aux opérations de rénovation urbaine ainsi qu'à la création des villes nouvelles, des centres commerciaux et des zones industrielles.

Dans le même temps, le développement très sensible de l'activité des prêts aux particuliers n'a pas empêché la *Banque Nationale de Paris* de poursuivre son rôle qui demeure essentiel, auprès de l'industrie et du commerce.

Au cours de l'année, des opérations importantes ont été financées et les grands problèmes de l'énergie, comme ceux de la lutte contre la pollution, ont été suivis de très près.

Notre Etablissement a dirigé, avec le Groupe de SUEZ, le lancement de Codetel, Société destinée à financer le développement des équipements téléphoniques, et a participé à la constitution de Codetour, Etablissement qui aidera au développement du tourisme et de l'hôtellerie.

L'activité de prêt-bail nous a conduits à la constitution de *Natiobail* pour les opérations immobilières et la Banque prépare la constitution d'une autre entreprise spécialisée dans le prêt-bail mobilier.

Enfin, dans les derniers mois de l'exercice, une action particulière a été engagée pour apporter beaucoup plus largement l'appui de la Banque aux petites et moyennes entreprises sous forme de crédits d'équipement.

La Banque Nationale de Paris a aussi développé ses interventions par l'entremise de sa filiale, la Banexi, qui a le statut de banque d'affaires, et qui, de ce fait, peut prendre des participations dans les opérations de promotion. Cette filiale est également intervenue en prenant l'initiative d'opérations nouvelles concernant principalement les logements à caractère social. Le nombre des programmes dans lesquels elle se trouve engagée, en tant que co-promoteur, s'est notoirement accru. Ils se répartissent sur l'ensemble du territoire et aboutissent à une répartition équilibrée entre appartements et bureaux.

La Banexi intervient également dans le domaine des rapprochements d'entreprises et des opérations financières de relais. Elle a réalisé, en 1971, plusieurs opérations de grande envergure, notamment dans les secteurs de l'alimentation, de la papeterie, et de la mécanique.

Enfin, au chapitre des prises de participations, la progression du portefeuille-titres, si elle s'est faite à un rythme moins accentué que l'année précédente, a permis, néanmoins d'atteindre un niveau moyen double de celui de 1970.

L'ensemble de ces initiatives et interventions manifeste le renforcement du caractère polyvalent de la Banque Nationale de Paris. L'ambition de cet approfondissement ne se limite pas au territoire et à la clientèle nationale. La Banque Nationale de Paris regarde et agit aussi au-delà des frontières et 1971 a été marqué par un très gros effort dans le domaine international.

### L'AFFIRMATION DE LA DIMENSION MONDIALE

Dans le cadre de ses activités internationales, la première tâche de la Banque Nationale de Paris est d'apporter son concours à l'exportation française. L'objectif du VI<sup>e</sup> Plan en la matière, porter à 15 % du P.N.B. la part des exportations, ne saurait être atteint sans l'aide d'un financement adéquat. La crise monétaire n'a évidemment pas facilité les choses, mais notre Etablissement a poursuivi ses efforts pour tenir une place de premier plan dans ce domaine.

La mise en œuvre d'une importante réforme des procédures de financement en Juillet 1971 donne par ailleurs aux banques un rôle accru. Elle a eu pour principales conséquences, pour les exportateurs, de simplifier les formalités, de réduire l'incertitude sur le coût des crédits, et d'élever de 90 à 100 % le financement des créances nées à moyen et long terme. Dans le même temps, les banques ont été invitées à participer sur leurs trésoreries propres au financement de ces opérations et à étendre l'emploi du crédit acheteur à toutes les exportations à moyen et long terme.

Dès l'application du nouveau système, la Banque Nationale de Paris a ainsi été amenée à conclure plusieurs opérations sur ces bases modifiées. En revanche, la dépréciation du dollar, à partir de la mi-Août, et l'incertitude sur les parités des principales monnaies, ont entraîné la mise en sommeil de plusieurs projets d'investissements industriels pour lesquels nos exportateurs paraissaient bien placés.

Il est rapidement apparu qu'il devenait difficile de conclure en francs français certains contrats et que nos partenaires commerciaux répugnaient à s'endetter à moyen ou à long terme dans une devise autre que la leur. Afin de faire face à cette difficulté, le Ministre des Finances a annoncé, le 19 Octobre 1971, le rétablissement de la garantie de change dont l'usage avait été abandonné en France depuis 1958.

Pour faciliter le financement des opérations de notre clientèle sur le marché international, nous avons pu conclure, dans le courant de l'année 1971, des accords cadre de crédits avec les banques suivantes:

Banque Roumaine du Commerce Extérieur - Deutsche Aussenhandelsbank (R.D.A.) - Banque Bulgare du Commerce Extérieur - Vnechtorgbank (U.R.S.S.) - State Bank of India - Development Bank of Singapore - Banque du Maroc - Banque

Nationale de Développement Economique (Maroc) - Banco do Estado de Sao Paulo (Brésil) - Banco do Estado de Guanabara (Brésil) - Banco Itan America (Brésil) - et enfin, l'Export Import Bank (U.S.A.).

Dans ce cadre d'activité la Banque Nationale de Paris a, d'une façon générale maintenu et a même accru sur certains des marchés où elle dispose d'une implantation et de facilités particulières son rôle d'animateur et de chef de file dans de nombreuses et importantes opérations de commerce extérieur donnant ainsi à sa clientèle industrielle la possibilité de bénéficier, non seulement de son appui technique et financier, mais également de ce réseau cohérent et solide qu'elle s'est donné à l'étranger.

Le développement des échanges internationaux, le caractère multinational des entreprises et des investissements, donnent une dimension nouvelle aux relations interbancaires. Il ne s'agit plus seulement d'un simple rapprochement des mouvements d'opérations à court terme mais bien davantage de la mise en œuvre consortiale de moyens financiers puissants selon des techniques de plus en plus diversifiées.

C'est à ce titre que nous avons cherché en 1971 à développer notre action à travers les interventions de la S.F.E., tant dans le domaine du crédit à moyen terme que dans celui des participations. Grâce aux efforts de tous ses partenaires et de son directoire, la S.F.E. prend une place de plus en plus importante comme banque d'affaires internationale.

Au surplus, la recherche des voies d'une collaboration plus étroite avec les banques déjà associées à la Banque Nationale de Paris au sein de la Société Financière Européenne a été accentuée. D'ores et déjà la création du Centre Européen de Formation Bancaire a jeté les bases d'une meilleure coopération sur le plan humain. Des contacts systématiques, notamment entre les partenaires européens du Groupe de la S.F.E. ont en outre permis de discerner les secteurs d'activité où la mise en commun d'expériences et de moyens pourrait, à l'échelle du Continent, améliorer sensiblement le service bancaire, sous toutes ses formes.

L'internationalisation, aussi nécessaire qu'inéluctable, des activités bancaires, apparaît de façon évidente au niveau des affaires financières. Les marchés nationaux de capitaux ne sont plus toujours en mesure de répondre à la totalité des besoins de financement des entreprises. L'année 1971 s'est caractérisée par un vigoureux développement du marché international des «euro-émissions», le total des émissions, dont le placement a donné lieu à une diffusion à la fois large et fortement internationalisée, a dépassé la contrevaleur de \$ 3 700 millions, soit un volume record à peine inférieur à celui des émissions d'obligations réalisées sur le marché français. Il s'est agi essentiellement d'obligations classiques dont le volume total a progressé de plus de 30 % par rapport à 1970; et ce taux serait sans doute plus que doublé si l'on incluait dans les chiffres de 1971 certains placements privés, réalisés notamment en francs suisses.

Dans cette conjoncture, les entreprises françaises ont eu recours aux ressources des marchés étrangers, qu'il s'agisse d'entreprises du secteur semi-public, de collectivités locales ou d'entreprises privées. La Banque Nationale de Paris, pour son propre compte, a émis un emprunt à 6 ans de 25 000 000 de \$, destiné à

contribuer à la satisfaction des besoins croissants en financements internationaux de sa clientèle, et à assurer le développement harmonieux des diverses activités de la Banque à l'étranger.

Notre Etablissement a participé très largement à toutes ces opérations. Il fut associé à la quasi-totalité des syndicats de prise ferme constitués lors des émissions, et les conseils donnés à certaines entreprises pouvant recourir au marché international ont conduit à la réalisation de plusieurs opérations dirigées ou co-dirigées par la Banque Nationale de Paris. Par ailleurs, le Groupe de la Banque Nationale de Paris par sa large implantation mondiale a développé encore sa capacité de placement, ce qui renforce son activité au service de ses clients tant émetteurs qu'investisseurs.

Aujourd'hui en effet l'activité internationale est plus que jamais conditionnée par la densité de l'implantation à l'étranger. Sur ce plan, la *Banque Nationale de Paris* dispose d'un réseau couvrant pratiquement l'ensemble du monde. Son activité, au cours de 1971, n'a cessé de croître tandis que nombre de Guichets ou Bureaux nouveaux étaient créés.

Ainsi en Europe, nos Bureaux de Représentation de Francfort et Milan ont poursuivi leur action en faveur des exportations françaises. De même, notre Succursale de Bruxelles a accru son intervention dans les échanges franco-belges. Le réseau belge a été d'ailleurs renforcé, fin 1971, par l'ouverture d'une Agence à Liège, complétant celle de Courtrai. La Succursale de Sarrebruck a confirmé l'amélioration de son activité. En Suisse, le Bureau de Zurich a été actif en matière d'opérations financières, et la filiale, la Banque pour le Commerce International à Bâle, a ouvert un Bureau à Genève ce qui augmente son potentiel de croissance et prolonge son activité. A Genève également notre filiale, la Banque Unie pour les pays d'Outre-Mer, que nous gérons avec l'appui des partenaires internationaux, a poursuivi son rapide développement. En Grande-Bretagne, la suppression de l'encadrement du crédit a permis à notre filiale, la British and French Bank, d'accroître son activité domestique et lui a donné les bases d'un nouvel essor, appuyé également par l'ouverture d'un nouveau Siège en dehors de la Cité. En Espagne, la Banque Nationale de Paris a contribué à la constitution de Consejo Espana, société de services dont l'aide est précieuse pour les industriels des deux pays. Le Bureau de Lisbonne a fait de grands efforts pour intéresser les producteurs français au marché local.

Sur le continent américain, le fait marquant a été début 1971 la reprise à 100 % de la French American Banking Corporation. Notre Groupe s'est ainsi doté à New York d'un Etablissement puissant qui devient la pierre angulaire de notre réseau international. A l'Ouest, l'Agence de San Francisco se trouvera prochainement renforcée par l'ouverture de la French Bank of California, nouvelle filiale.

Au Canada, la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie a progressé. Nos deux Succursales des Antilles ont obtenu des résultats satisfaisants. Le Banco Fiduciario de Panama a ouvert une nouvelle Agence. Par ailleurs, la Corporacion Franco-Americana de Finanzas Costa-Rica a réalisé des profits dès son premier exercice. En Colombie, le Groupe de Bogota a pleinement répondu aux espoirs mis en lui. Au Mexique, le Banco del Atlantico et notre Bureau ont

maintenu leur activité. Malgré les difficultés que connaît l'Argentine, le Bureau de *Buenos Aires* est demeuré fort actif. Ceux de *Rio* et de *Sao Paulo* participent de près à l'effort d'industrialisation du Brésil et ont participé activement à l'exposition française très réussie en Septembre.

Au Moyen-Orient, nous avons ouvert à *Beyrouth* un Bureau de Représentation qui complète, hors du Liban, l'action de la Succursale de notre filiale, la B.N.C.I. (Afrique).

En Afrique, l'United Bank For Africa Ltd, qui dépend de notre filiale britannique, a largement profité du renouveau économique du Nigéria. S'il a fallu, à la suite d'une décision du Gouvernement de la République Centre-Africaine, fermer notre Siège de Bangui, les Succursales du Dahomey, du Gabon, de Haute-Volta, du Tchad et du Togo, se sont par contre renforcées. De même l'essor de nos banques affiliées ou associées s'est poursuivi dans les pays africains, à travers la Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer (SFOM) et notamment pour ce qui concerne les Banques Internationales pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire et du Cameroun, où nous jouons un rôle particulier.

En Extrême-Orient, nos Bureaux de Représentation de *Djakarta* et de *New-Delhi*, ainsi que nos Sièges de *Bombay* et *Calcutta*, sont restés actifs. Une Succursale nouvelle a été implantée à *Singapour*. Elle vient ajouter une importante unité au réseau d'Extrême-Orient qui continue à assurer à la *Banque Nationale de Paris*, dans cette partie du monde, une place éminente. Celle de *Saigon* s'est maintenue tandis que celle de *Hong-Kong* réalisait d'excellents résultats et ouvrait sa septième Agence. Notre réseau australien a amélioré ses résultats, renforcé ses positions et rénové ses installations.

Par ailleurs, les premières activités de l'Australian European Finance Corporation Limited, qui associe à nos efforts un partenaire australien de premier plan et les banques européennes ont marqué l'intérêt de la coopération entreprise également dans cette région du monde en plein développement.

La Succursale de *Nouméa* a porté à trois le nombre de Sièges dans le territoire. Quant à notre Bureau de *Tokyo*, il est intervenu avec efficacité dans les relations commerciales entre le Japon, les pays du Sud-Est Asiatique, et même les Etats-Unis.

Enfin, un Bureau d'accueil a été organisé à *Moscou* pour faciliter aux hommes d'affaires français l'accès de cet important marché.

En ce qui concerne la B.N.C.I. (Afrique) et la B.N.C.I. (Océan Indien), l'année 1971 a vu se poursuivre leurs activités et se développer leurs résultats, dans des conditions très satisfaisantes. Directement ou par l'intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, elles assurent la présence du Groupe de la Banque Nationale de Paris dans plusieurs pays importants, Liban, Madagascar, Maroc, Tunisie, et également à la Réunion et à Djibouti.

Au surplus, en vue d'une restructuration et de l'harmonisation des activités extérieures de la *Banque Nationale de Paris*, il a paru souhaitable d'élargir les attributions de holding de la *B.N.C.I.* (Afrique) qui rassemblera les participations

du Groupe dans diverses filiales bancaires (B.N.C.I. (Océan Indien), PATCO, SFCI, UBCI) et prendra le nom de Banque Nationale de Paris Intercontinentale dont le capital sera à la mesure de ses nouvelles dimensions.

A l'évidence, et dans tous les domaines, la dimension mondiale de la Banque Nationale de Paris s'est ainsi affirmée.

### LA POLITIQUE D'ORGANISATION ET D'ADMINISTRATION

Une telle politique d'expansion et de croissance ne peut être menée à bien sans une adaptation constante de l'organisation, des équipements et des effectifs.

Le développement et la diversification de nos activités, et la densité accrue de nos Sièges rendaient nécessaire un renforcement de la structure de nos réseaux métropolitains et de leurs organes centraux d'impulsion et de contrôle. Cette réforme, préparée au cours de l'exercice 1971, a été mise en application au début de l'année 1972.

Les Sièges métropolitains ont été répartis en quatre zones: Paris - Région Parisienne et Nord - Ouest et Sud-Ouest - Est et Sud-Est. Cette division du réseau de province permet aux responsables d'exercer de façon plus précise leur action d'animation et, en même temps, les rapproche des données régionales. Tout en conservant le plein exercice de leurs attributions, ces quatre réseaux ont été groupés sous l'autorité d'un organe fédérateur, la Direction Centrale des Réseaux Métropolitains, qui assure la cohésion de l'ensemble et prend en charge les problèmes communs. Nous pensons que cette organisation assurera, tout à la fois, une meilleure adaptation régionale, et une application plus cohérente et plus dynamique de nos politiques d'exploitation et de gestion.

D'autre part, nous avons créé la Direction des Grandes Entreprises et du Développement qui groupe. sous une autorité unique, l'ensemble des Services chargés des relations avec les grandes entreprises d'importance nationale, caractérisées à la fois par l'ampleur, la complexité, et la dispersion géographique de leurs besoins. Cette Direction est chargée, par ailleurs, de la conception et de l'application d'une politique de promotion commerciale qui, partant d'études générales et d'analyses sectorielles, suit l'évolution des différentes branches de l'économie et recherche les formes d'intervention appropriées.

A côté de ces deux Directions a été maintenue notre Direction de l'Exploitation Centrale qui conserve, avec une spécialisation, et donc une efficacité accrue, la responsabilité des actions de promotion concernant la clientèle privée.

Ainsi seront mieux assurées la conception et l'application des politiques commerciales concernant les deux aspects de l'activité bancaire: rapports avec les entreprises - rapports avec les particuliers.

Parallèlement la Banque Nationale de Paris a dû accroître ses moyens matériels et techniques. Notre réseau de Sièges, tout d'abord, a été doté de 140 Guichets permanents supplémentaires. Cette augmentation permet un ajustement convenable aux mouvements de population dus à la naissance de villes nouvelles et aux évolutions économique et démographique des régions. Mais l'effort a porté autant sur l'amélioration du réseau existant que sur la multiplication des Sièges qui atteint rapidement ses limites.

Sur le plan technique, nous avons réalisé, dans la voie où nous sommes engagés depuis plusieurs années, d'importants investissements de croissance et de productivité. Le développement de l'utilisation des moyens de règlements bancaires entraîne un accroissement rapide de nos volumes d'opérations. Le nombre des écritures est en effet passé de 230 millions en 1970 à 267 millions en 1971. Pour y faire face dans l'immédiat, et pour les années à venir, nous avons été amenés à renforcer nos moyens d'exploitation informatique qui s'articuleront autour de trois grands Centres, à Paris, à Lyon, et à Bordeaux. Conjointement les méthodes de traitement ont été modernisées afin de les rendre plus industrielles. Afin d'améliorer la qualité et la rapidité de nos services, l'automatisation systématique des opérations a été poursuivie. En particulier, nous avons installé à Paris un système pour l'application des virements permettant la recherche des destinataires à l'aide de terminaux à écran cathodique lorsque les informations contenues dans le relevé d'identité bancaire ne sont pas suffisantes. De même, un système nouveau a été mis en place pour le traitement de nos opérations avec l'étranger permettant une saisie contrôlée des opérations. Enfin, nous avons entrepris un effort important d'études et d'expérimentation pour préparer l'évolution profonde des méthodes administratives de la Banque qu'il y aura lieu d'envisager au cours des dix prochaines années.

Ces réformes et ces investissements ne seraient pas devenus efficaces s'ils n'avaient été complétés par une politique appropriée de recrutement et de formation du personnel. Entre le 31 Décembre 1970 et le 31 Décembre 1971, les effectifs de la Banque Nationale de Paris se sont accrus de 2 218 agents, passant de 37 232 à 39 450. Pour importants que soient ces recrutements complémentaires, qui ont été essentiellement affectés à la desserte de nos Sièges nouveaux, ils n'auraient cependant pu suffire à permettre aux divers compartiments de faire face au développement de leur activité sans une vigoureuse action de formation visant tant les nouveaux venus que les agents déjà en place.

Le lancement de nouveaux types d'opérations et le renouvellement des équipements appellent en effet des modifications profondes des modes d'activité et des méthodes de travail. C'est pourquoi, de longue date, nous consacrons des moyens importants à la formation du personnel: pour la Banque Nationale de Paris la loi de Juillet 1971 sur la formation professionnelle continue se traduit moins par l'apparition de charges nouvelles que par le renouvellement d'une politique déjà activement menée.

Il va de soi que de telles orientations ne peuvent pleinement porter leur fruit sans le concours diligent et la bonne volonté des agents concernés. Ceux-ci sont bien conscients des difficultés de la période actuelle qui exige l'adaptation des hommes à un contexte professionnel en évolution rapide. Il serait faux de dire qu'ils n'en éprouvent aucune préoccupation. Mais ils n'en sont que plus désireux de participer aux actions de formation qui leur permettront d'améliorer leur qualification professionnelle, d'élargir leur compétence, et de devenir aptes aux nouvelles tâches qui peuvent leur être proposées. Souvent même, ils demandent l'intensification de ces actions. Nous ne pouvons que nous louer des résultats obtenus grâce à l'effort de tous.

Le succès d'une politique de formation répond aux intérêts des agents comme à

ceux de l'entreprise. Pour assurer dans ce domaine, et dans d'autres, la convergence des efforts, il est essentiel d'organiser à tous les niveaux un échange d'informations et d'explications sur les besoins et les aspirations du personnel, comme sur les contraintes économiques et les problèmes techniques de l'entreprise. La Banque Nationale de Paris, qui n'a pas ménagé ses efforts en ce sens, est bien résolue à chercher à améliorer encore ces échanges.

Un domaine dans lequel la coopération est particulièrement nécessaire est celui des œuvres sociales qui posent des problèmes de financement et de gestion. Le souci d'améliorer les conditions d'existence du personnel, comme le vœu du Comité Central d'Entreprise, ont conduit à augmenter progressivement ce budget; en 1971, comme au cours des années précédentes, la progression est de l'ordre de 20 %, sensiblement supérieure à celle de la masse salariale. Le Comité Central d'Entreprise, grâce à ses responsables qui associent dévouement, compétence, et esprit d'initiative, peut ainsi perfectionner et étendre des actions sociales diversifiées dont certaines, et notamment les colonies de vacances en faveur du personnel, sont devenues exemplaires.

### LE BILAN ET LES RÉSULTATS

Le bilan et les résultats de la Banque Nationale de Paris traduisent la politique qui vient d'être décrite. Ce bilan doit être situé dans le cadre de la situation consolidée du Groupe qui a été établie cette année selon des modalités plus précises. Cette situation fait apparaître un total de F 84 324 478 374 en augmentation sur celle de l'an dernier de F 23 682 216 221.

Dans ces chiffres ont fait l'objet:

- d'une intégration globale, les participations supérieures à 50 %, qui font en outre ressortir les intérêts extérieurs au Groupe;

- d'une mise en équivalence, les participations comprises entre 33 et 50 %. Les modalités de la consolidation sont plus précisément indiquées dans l'annexe

iointe au présent rapport.

Le bilan de la Banque Nationale de Paris, elle-même, s'élève à F 76 420 326 867,63 en augmentation sur celui de l'an dernier de F 21 026 519 328,76. Ce bilan porte la trace de l'augmentation de capital de 325 millions à 500 millions de francs réalisée en Juin 1971 par incorporation de réserves.

L'analyse des principaux postes est la suivante:

Les dépôts de la clientèle non compris les Entreprises Non Bancaires Admises au Marché Monétaire, inscrits dans:

- les comptes d'entreprises et divers, pour	F 19 315 346 716,02
- les comptes de particuliers, pour	F 19 452 239 521,99
- les bons de caisse, pour	F 6 966 448 807,98

807,98 forment un total de ..... F 45 734 035 045,99 contre F 35 569 927 375,39 au 31 Décembre 1970.

- Les autres comptes créditeurs sont également en forte

- le poste «Institut d'Emission, Banques et Entreprises Non Bancaires Admises au Marché Monétaire» s'élève à . . . . . . F 18 939 594 292,85 contre F 12 168 373 355,90

- les comptes de régularisations, provisions et divers sont à F 7 072 829 073,57 contre F 3 893 441 146,52. 00,000 000 80

Pour la première fois, est inscrit au passif, dans la rubrique «Obligations», le montant de nos emprunts obligataires: - en devises à moyen terme pour une contre-valeur de \$ US 25 000 000, soit en francs à long terme pour F 250 000 000 auquel s'ajoute un passif obligataire de F 7 553 735 consécutif à la reprise,	F 130 612 500,00
sous forme d'apport-fusion de filiales immobilières, pour former un total de	F 257 553 735,00
Au niveau des emplois:  - Les «Crédits à la clientèle - portefeuille» ressortent à  - les «Crédits à la clientèle - comptes débiteurs» s'élèvent à	F 33 378 236 461,40 F 7 353 940 736,48
- les avoirs chez les banques et les comptes d'Entreprises Non Bancaires Admises au Marché Monétaire sont de constituant un ensemble de	F 13 677 762 042,19 F 54 409 939 240,07
Le portefeuille-titres s'est trouvé accru des acquisitions de l'exercice. Il ressort, sous déduction des ventes à contre F 285 777 165,30 à la clôture de l'exercice précédent. Dans ce montant, les titres de placement interviennent pour F 169 332 741,62 et les titres de filiales et participations	F 491 388 359,96
pour F 322 055 618,34.  Le poste «Immobilisations» ressort à	F 300 000 000,00
m coo a noter quant construction	F 110 548 043,90
26	

- la provision pour impôt sur les sociétés		
s'élève à F 240 794 109,13		
A cette charge, il convient d'ajouter le		
montant du prélèvement exceptionnel		
sur les banques qui ressort à F 21 780 810,00		
- Précisons enfin que le montant de		
l'intéressement des salariés aux fruits de		
l'expansion de l'entreprise au titre de		
l'exercice 1970 et le montant correspon-		
dant de la «provision pour investisse-		
ment» ont été chacun provisionnés pour F 51 994 460,00		
A la clôture du présent exercice, le mon-		
tant total de la «provision pour investis-		
sement» s'élève à F 97 280 832,00		
Après imputation des sommes nécessaires pour servir aux		
552 548 parts de l'ex-B.N.C.I. et aux 421 048 parts de l'ex-		
C.N.E.P. non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de		
3 % sur le prix de rachat des actions (F 12,54 pour l'ex-		
B.N.C.I. et F 22,53 pour l'ex-C.N.E.P.)		
à raison de :		
- F 0,3762 brut par titre pour l'ex-B.N.C.I.	F	402 454 00
- F 0,6759 brut par titre pour l'ex-C.N.E.P. soit		492 454,90
Le solde disponible du compte de Profits et Pertes ressort à	F	110 055 589,00
auquel s'ajoute le report antérieur de	F	4 399 298,94
pour former un total de	F	114 454 887,94
que, conformément aux dispositions de l'article 24 de nos	book	and account of the servation of the
statuts, nous vous proposons de répartir ainsi:		a in the fault out in great eliter
- réserve légale (5 % sur F 110 055 589) soit	F	5 502 780,00
- réserves	F	72 247 220,00
- intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires à raison		mens I sb harlminson si
de F 0,7488 par titre pour l'ex-B.N.C.I. et F 1,3241 par titre		
pour l'ex-C.N.E.P.	F	971 257,60
- attribution aux actions transférées à l'Etat	F	31 250 000,00
- tantièmes	F	50 000,00
- le surplus étant reporté à nouveau	F	4 433 630,34
e prudence, la Direction Générale a constitué les diff.	F	114 454 887,94
	usahn	region providios s'averant

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 1971

#### Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de la mission qui nous a été confiée par arrêté de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances en date du 10 mars 1971 concernant l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 1971.

Nos contrôles ont été menés conformément aux pratiques de diligence professionnelle, effectués à l'aide d'un ensemble d'interventions et d'investigations adaptées aux circonstances propres à votre Banque.

Vos services ont mis à notre disposition tous les livres, documents comptables et pièces justificatives que nous leur avons demandés.

Poursuivies dans le cadre de notre mission continue, nos vérifications ont comporté l'analyse et l'observation du fonctionnement de différents Groupes et Centres Administratifs nous permettant ainsi d'apprécier l'efficacité des méthodes de contrôle interne mises en place ainsi que du dispositif pratique de traitement électronique de votre comptabilité. Le Bilan et le Compte de Pertes et Profits soumis à votre approbation sont toujours établis conformément au Plan Comptable des Banques, et reflètent les énonciations de l'inventaire récapitulatif de l'ensemble des comptes.

Au cours de cet exercice, le Capital Social a été porté de 325 millions de francs à 500 millions de francs par incorporation de Réserves, suivant les décisions de la Commission de Contrôle des Banques siégeant en Assemblée Générale de votre Société en date du 16 juin 1971.

D'autre part, deux emprunts obligataires, l'un de 25 millions de dollars US, l'autre de 250 millions de francs, ont été émis.

Poursuivant en cela sa politique de prudence, la Direction Générale a constitué les différentes provisions s'avérant nécessaires pour couvrir tant les risques de dépréciation que les Pertes et Charges. Il est en outre précisé que cette année, pour la première fois, il a été constitué une provision pour congés payés acquis par le Personnel. L'ensemble des provisions figurant au Passif du Bilan au 31 décembre 1971 s'élève à 785 millions de francs environ, contre 722 millions de francs au 31 décembre 1970.

Les amortissements ont été pratiqués suivant les critères retenus habituellement par la Banque. Ils ont représenté plus de 89 millions de francs. Les bénéfices nets sont passés de 92 millions de francs en 1970 à 110 millions de francs en 1971, en tenant compte des provisions constituées et des plus-values réalisées.

En ce qui concerne le bilan, il est à noter une élévation importante des dépôts de la clientèle qui, entre le 31 décembre 1970 et le 31 décembre 1971 se sont accrus de 10 milliards

de francs environ pour s'inscrire à 46 milliards de francs environ.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous mentionnons en annexe les entrées en portefeuille ayant eu pour effet de procurer une participation de votre Société de plus de 10% dans le capital des Sociétés intéressées.

Telles sont les précisions que nous avons jugé utile d'ajouter aux informations données dans le rapport du Conseil d'Administration qui analyse en détail les comptes sociaux et

la situation financière de la Banque.

En conclusion, compte tenu des méthodes d'estimation retenues pour l'appréciation des valeurs actives et passives, des principes de contrôles internes suivis dans les établissements de votre Société et des renseignements complémentaires obtenus, nous sommes d'avis que le Bilan et le compte de Pertes et Profits soumis à votre approbation sont régulièrement établis et qu'ils présentent sincèrement la situation de votre Société au 31 décembre 1971 ainsi que le résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Paris, le 3 mai 1972

Louis VIALA Paul Carlos MULOUIN Commissaires aux Comptes Membres de la Compagnie Régionale de Paris Participations Acquises au Cours de l'Exercice 1971

			rai	Annexe au Rapport des Commissaires aux Comptes		
	20 (	200	actions	Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit-bail		
				«NATIOBAIL» (Augmentation de Capital) F		000,00
				Banque pour l'Expansion Industrielle «BANEXI» (Achats divers) F	4 348	534,00
-				Banque pour le Commerce International (Augmentation de Capital)	2 082	602,40
_	20 (	000	actions	French American Banking Corporation (Achats divers) F	132 960	750.00
_	{	300	actions	Consejo Espana (Versement souscription actions libérées 1/4)		250,00
-	1 ′	750	actions	Compania Franco Americana de Finanza Panama «FRANCOFIN-PANAMA» (Versement de sous-		erd mess
<u> </u>	106 4	146	actions	cription)		796,87
_	65 5	582	actions	tion de Capital)	803	986,60
				gratuite) Société Financière pour le Commerce et l'Industrie		
				(Achats divers)	88	381,50
		774	actions	Natio Services Informatique (Versement souscription) F	197	00,000
	(	550	actions	Banque pour l'Industrie Française (Achat) F	653	400,00
_				Banque pour l'Industrie Française (Augmentation de		
				Capital) F		000,00
_	3 (	000	actions	SOFINAT (Versement de souscription) F	75	000,00
				B.I.C.I. Côte d'Ivoire (Augmentation de Capital) . F	1 050	000,00
_	12 (	000	actions	Financiera del Atlantico (Augmentation de Capital) F	529	560,00
				IMPEX (Augmentation de Capital - Réduction -		
				Echange 1 action pour 2) F	360	075,00
		723		Société de Réalisations en informatique et automa-		
				tisme «STERIA» (Augmentation de Capital) F	113	700,00
	1 (	000		Société Française pour le Traitement des Informations	active serie	deablis
		,00	actions	Financières (Achat) F	101	200,00
	1.0	200	actions	Compagnie Financière de Promotion «FINAPRO»	101	
		.00		(Versement de souscription) F	120	00,000
	10.0	000		Société de Location pour le Matériel Industriel «PMI»	120	000,00
	10 0	,00		(Achats divers) F	1 606	350,00
	42 (	000		Société Nouvelle de Roulements (Achats) F		000,00
				Société Française de Facturation - Factofrance Heller	7 200	000,00
9.05	0.0	دد		(Achat)F	569	832,34
				(Versement de libération sur 8 332 actions)F		300,00
	1	20			200	500,00
				Compagnie Internationale pour le Développement «INTERFINEXA» (Versement de souscription) . F	32	296,81
-	64 1	.18		Société Nouvelle Immobilière du Château Royal «S.N.I.C.R.»		
				(Versement avances de trésorerie) F	1 765	000,00
				(Versement de souscription) F		245,00
Vers	seme	nts		ation sur titres antérieurement détenus		sees de
				Compagnie d'investissement de Paris (Versement de		
				libération sur 32 500 actions) F	2 437	500,00
				ORDINÀBAIL		
				(Versement de libération pour 100%) F	2 474	925,00

### RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les conventions visées:

- par l'art. 101 de la loi du 24 juillet 1966
- par l'art. 92 du décret du 23 mars 1967

et

- par l'art. 17 du décret du 28 mai 1946

#### Messieurs,

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial concernant l'exercice clos le 31 décembre 1971.

Nous n'avons eu connaissance d'aucune convention réglementée visée par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, ni de la poursuite d'une convention antérieurement autorisée.

Les conventions intervenues au cours de cet exercice avec les Sociétés dans lesquelles vos administrateurs sont intéressés, portent sur des opérations courantes, conclues à des conditions normales. Il s'agit, en général, d'autorisations de crédits, d'escompte et de cautions accordées auxdites Sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 17 du décret du 28 mai 1946, nous avons été informés de ces différentes autorisations.

En outre, votre Société a été amenée à apporter ses appuis techniques et financiers à certaines de ses filiales en période de démarrage.

L'examen de ces conventions, leurs conditions et leurs modalités d'application n'appellent aucune observation particulière de notre part.

Paul Carlos MULQUIN

Louis VIALA

Commissaires aux Comptes Membres de la Compagnie Régionale de Paris

31

# RÉSOLUTIONS DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES BANQUES

(séance du 14 juin 1971) approbation des Comptes de l'Exercice 1971.

#### Première résolution

La Commission de Contrôle des Banques, conformément aux propositions du Conseil d'Administration et après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve tels qu'ils lui ont été présentés le bilan au 31 Décembre 1971 et le compte de profits et pertes de l'exercice 1971.

#### Deuxième résolution

La commission décide, conformément à l'article 24 des statuts de la BANQUE NATIONALE DE PARIS:

- l'affectation à la réserve légale d'une somme de F 5 502 780;
- l'attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris d'une somme de F 971 257,60 qui, ajoutée à l'intérêt minimum, élève la répartition brute allouée par part à F 1,125 pour la B.N.C.I. et à F 2,00 pour le C.N.E.P., en application de l'article 4 du décret du 26 Mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales;
- l'attribution aux actions de la Banque Nationale de Paris, transférées à l'Etat, d'une somme de F 31 250 000;
- la dotation aux réserves d'une somme de F 72 247 220;
- le versement au Conseil d'Administration d'une somme de F 50 000 à titre de tantièmes;
- l'affectation d'une somme de F 34.331,40 au report à nouveau.

#### Troisième résolution

La Commission prend acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées par les articles 101 à 106 de la loi du 24 Juillet 1966 auxquels renvoie l'article 17 modifié du décret n° 46-1246 du 28 Mai 1946.

Le Président de la Commission de Contrôle des Banques

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1971

Avant Répartition

Actif	Tite	Passif	
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes Cou-		Instituts d'émission, Banques et ENBAMM:	
rants Postaux	4 101 873 364,58	- comptes à vue	4 301 105 681,05
- comptes à vue - comptes et prêts à échéan-	2 506 758 743,84	échéance	14 638 488 611,80
ce	11 171 003 298,35	divers: - comptes à vue	13 193 794 573,93
reçues en pension ou ache-	and the value of	- comptes à échéance	6 121 552 142,09
tées ferme	9 293 524 039,98	Comptes de particuliers: - comptes à vue	9 475 814 570,69
feuille: - crédits à court terme	21 691 289 569,35	- comptes à échéance comptes d'épargne à régi-	2 115 405 244,16
- crédits à moyen terme	7 716 474 521,77	me spécial	7 861 019 707,14
- crédits à long terme Crédits à la clientèle -	3 970 472 370,28	Bons de caisse	6 966 448 807,98
Comptes débiteurs Comptes de régularisation	7 353 940 736,48	Provisions et divers Provision pour investisse-	6 975 548 241,57
et divers	5 391 673 195,43 96 376 886,07	ment	97 280 832,00 955 293 917,26
Débiteurs par acceptations Comptes d'opérations sur	2 063 407 907,51	Acceptations à payer Comptes d'opérations sur	2 063 407 907,51
titres de placement	272 143 874,03 169 332 741,62	titres	270 053 052,61
Titres de filiales et partici-		- en devises à moyen terme	130 612 500,00
pations	322 055 618,34 300 000 000,00	- en francs à long terme Réserves	257 553 735,00 382 000 000,00
	76 420 326 867,63	Capital	500 000 000,00 4 399 298,94
		Résultats	110 548 043,90
			76 420 326 867,63

### HORS-BILAN

Valeurs données en pension ou vendues ferme .	7 449 146 000
Cautions et avals pour le compte de la clientèle.	8 137 461 000
Ouvertures de crédits confirmés	1 803 780 000
Autres engagements	5 158 664 000

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Débit		Crédit	
Frais Généraux Dépenses de personnel: 1 494 089 222	2 176 227 189	Produit net bancaire	2 664 501 159
- Impôts et taxes (sauf impôts sur les Sociétés) 135 134 771 - Autres frais généraux 547 003 196		Produits du portefeuille titres	20 170 592
Taxe spéciale sur les activités financières	70 170 663 89 049 610 240 794 109 ;: 110 548 044	Revenus des immeubles et divers	2 117 864
	2 686 789 615		2 686 789 615

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1971

Après Répartition

Actif		Passif	
Caisse, Instituts d'émission,		Instituts d'émission, Ban-	
Trésor Public, Comptes Cou-		ques et ENBAMM:	1 201 105 (01 05
rants Postaux	4 101 873 364,58	- comptes à vue	4 301 105 681,05
Banques et ENBAMM:	2 506 550 512 01	- comptes et emprunt à	14 (20 400 (11 00
- comptes à vue	2 506 758 743,84	échéance	14 638 488 611,80
- comptes et prêts à échéan-	11 151 002 200 25	—Comptes d'entreprises et	
ce	11 171 003 298,35	divers:	12 102 704 572 02
Bons du Trésor et valeurs		- comptes à vue	13 193 794 573,93
reçues en pension ou ache-	0.202 524 020 00	- comptes à échéance	6 121 552 142,09
tées ferme	9 293 524 039,98	Comptes de particuliers:	0 475 914 570 60
Crédits à la clientèle - porte-		- comptes à vue	9 475 814 570,69
feuille:	21 (01 200 560 25	- comptes à échéance	2 115 405 244,16
- crédits à court terme	21 691 289 569,35	- comptes d'épargne à régi-	7 961 010 707 14
- crédits à moyen terme	7 716 474 521,77	me spécial	7 861 019 707,14
- crédits à long terme	3 970 472 370,28	Bons de caisse	6 966 448 807,98
Crédits à la clientèle -	7 252 040 736 49	Comptes de régularisation,	6 975 598 241,57
Comptes débiteurs	7 353 940 736,48	provisions et divers	0 973 390 241,37
Comptes de régularisation	5 201 672 105 42	Provision pour investisse-	97 280 832,00~
et divers	5 391 673 195,43 96 376 886.07	ment	980 293 917,26
Débiteurs divers	2 063 407 907,51	Créditeurs divers	2 063 407 907,51
Débiteurs par acceptations	2 003 407 907,31	Acceptations à payer	2 003 407 907,31
Comptes d'opérations sur	272 143 874,03	Comptes d'opérations sur	271 516 765,11
titres	169 332 741,62	titres	271 310 703,11
Titres de placement	109 332 741,02		130 612 500,00
Titres de filiales et partici-	322 055 618,34	- en devises à moyen terme - en francs à long terme	257 553 735,00
pations	300 000 000,00	Réserves	466 000 000,00
Illilliodiisatiolis			500 000 000,00
	76 420 326 867,63	Capital	4 433 630,34
		Report a nouveau	76 420 326 867,63

### HORS-BILAN

Valeurs données en pension ou vendues ferme .	7 449 146 000
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	8 137 461 000
Ouvertures de crédits confirmées	1 803 780 000
Autres engagements	5 158 664 000

### RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Débit		Crédit	
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires Solde disponible ainsi ré-	492 454,90	Report antérieur	4 399 298,94
parti: - Réserve légale	5 502 780,00		
- Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	971 257,60		
- Réserve spéciale Attribution aux actions	72 247 220,00	Produits nets de l'exercice défalcation faite des frais	
transférées à l'Etat  - Tantièmes au Conseil	31 250 000,00	généraux, amortissements, provisions pour risques	
d'Administration	50 000,00	quelconques et autres char-	
- Report à nouveau	4 433 630,34	ges	110 548 043,90
	114 947 342,84		114 947 342,84

de 33 % du mantales de la Galle de la Gall

BANQUE NATIONALE DE PARIS

BILANS ANNUELS / EXERCICE 1971

### BILANS ANNUELS DE LA BNP/EXERCICE 1971

ET DE SES PRINCIPALES FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES

SITUATION CONSOLIDÉE DU GROUPE B.N.P.

La situation consolidée du Groupe de la B.N.P. a été établie à partir des critères suivants:

Ont été retenues les filiales et participations dont le bilan est supérieur à 1 million de francs et dans lesquelles la B.N.P. possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit en outre de filiales et de participations chez lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction.

Les participations supérieures à 50 % ont fait l'objet d'une intégration globale. Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes au Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la B.N.P. et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître en outre les intérêts extérieurs au Groupe.

Au niveau de la situation consolidée, les participations supérieures à 50 % sont en conséquence éliminées du poste «Titres de filiales et participations».

Les participations comprises entre 33 % et 50 % ont été mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste «Titres mis en équivalence». Le poste «Autres titres» fait ressortir la valeur comptable des titres de participations appartenant à la B.N.P. et à ses filiales et qui n'ont pas été retenus pour la consolidation.

La B.N.P. et les filiales bancaires comprises dans la situation consolidée, dont la liste figure ci-après, développent leur exploitation dans 34 pays étrangers, départements et territoires d'outre-mer.

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

#### FILIALES BANCAIRES PRISES EN CONSIDÉRATION POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION CONSOLIDÉE

- BRITISH AND FRENCH BANK -LONDRES et sa filiale: UNITED BANK FOR AFRICA (U.B.A.) -
- BANQUE POUR L'EXPANSION INDUSTRIELLE (BANEXI) PARIS
- •BANQUE DE LA GUYANE CAYENNE •BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL (B.P.C.I.) - BALE
  B.N.C.I. AFRIQUE - PARIS et ses filiales:
  - BANQUE MAROCAINE POUR LE
- COMMERCE ET L'INDUSTRIE (B.M.C.I.)
- CASABLANCA
   UNION BANCAIRE POUR LE
  COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.)-
- BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA (PATCO) - PANAMA • SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE

- COMMERCE ET L'INDUSTRIE (S.F.C.I.) -
- MONTRÉAL

   B.N.C.I. OCÉAN INDIEN PARIS

   SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (INTERCOMI) - PARIS
- •BANQUE NATIONALE POUR L'EXPANSION DU CRÉDIT BAIL
- (NATIOBAIL) PARIS •FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION - NEW YORK
- •UNION POUR LE CRÉDIT A L'INDUSTRIE NATIONALE (U.C.I.N.A.) - PARIS
- •UNION POUR LE FINANCEMENT A LONG ET MOYEN TERME (UFILOM) -
- •B.I.C.I. DU SÉNÉGAL •SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER (S.F.O.M.) GENÈVE

### SITUATION CONSOLIDEE DU GROUPE DE LA BANQUE NATIONALE DE PARIS AU 31 DECEMBRE 1971

Actif	Francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire:	4 446 879 695
— comptes à vue	3 004 316 042
— comptes et prêts à échéance	12 307 638 245
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme Crédits à la clientèle - portefeuille:	10 142 593 276
— crédits à court terme	23 438 273 522
— crédits à moyen terme	8 023 642 150
— crédits à long terme	4 012 034 069
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	9 042 930 600
Comptes de régularisation et divers	5 939 485 462
Débiteurs divers	150 489 370
Débiteurs par acceptations	2 315 435 249
Comptes d'opérations sur titres	273 917 215
Titres de placement	347 959 020
Titres de filiales et participations:	
— titres mis en équivalence	39 780 237
— autres titres	314 825 484
Immobilisations	393 465 733
Opérations de crédit-bail	130 813 005
	84 324 478 374

Passif	Francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises	
au marché monétaire:  — comptes à vue  — comptes et emprunts à échéance	5 075 530 460
— comptes et emprints à échéance	15 757 497 494
Comptes d'entreprises et divers:	
Comptes d'entreprises et divers:  — comptes à vue	14 420 255 471
comptes à échéance	7 158 277 147
Comptes de particuliers:	
comptes de particuliers.	10 100 426 198
Comptes de particuliers:  — comptes à vue  — comptes à échéance	2 683 268 297
— comples à concance	8 261 410 823
— comptes d'épargne à régime spécial	7 119 436 051
Bons de caisse	7 986 431 370
Comptes de regularisation, provisions et divers	97 280 832
Provision pour investissement	1 413 234 821
Créditeurs divers	2 315 435 249
Acceptations à payer	271 330 838
Comptes d'opérations sur titres	130 612 500
Obligations en devises à moyen terme	262 041 881
Obligations en francs à long terme	500 000 000
Capital	505 602 049
Réserves, report à nouveau et P.V. de consolidation	109 790 927
Intérêts hors-groupe	156 615 966
Résultats	ment -
	84 324 478 374
Hors-bilan	7 (20 022 000
Valeurs données en pension ou vendues ferme	7 638 933 000
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	8 889 252 000
Ouvertures de crédits confirmés	2 480 722 000
Autres engagements	5 579 420 000
Cautions et avuls pour le compte de la chartese	

# BANQUE NATIONALE DE PARIS

Etablissement Nationalisé (Loi du 2 Décembre 1945)
Siège Social & Direction Générale : 16 boulevard des Italiens, Paris
Président : M. P. LEDOUX
Directeur Général : M. G. DEFOSSE
Directeur Généraux Adjoints : MM. J. DROMER, G. LLEWELLYN, M. MANIFACIER

Actif	Francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	4 101 873 364,58
Dangues et Entreprises non bancaires admises au maiche monetaire.	2 506 758 743,84
— comptes à vue	11 171 003 298,35
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	9 293 524 039,98
Crédits à la clientèle - portefeuille:  — crédits à court terme  — crédits à moyen terme  — crédits à long terme  Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs  Comptes de régularisation et divers	21 691 289 569,35 7 716 474 521,77 3 970 472 370,28 7 353 940 736,48 5 391 673 195,43 96 376 886,07
Débiteurs divers  Débiteurs par acceptations  Comptes d'opérations sur titres  Titres de placement  Titres de filiales et participations  Immobilisations	2 063 407 907,51 272 143 874,03 169 332 741,62 322 055 618,34 300 000 000,00
IIIIIIO O III O II	76 420 326 867,63

Passif	Francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises	
au marché monétaire:  — comptes à vue  — comptes et emprunts à échéance	4 301 105 681,05 14 638 488 611,80
Comptes d'entreprises et divers:  — comptes à vue	13 193 794 573,93 6 121 552 142,09
Comptes de particuliers:  — comptes à vue	9 475 814 570,69 2 115 405 244,16 7 861 019 707,14
Bons de caisse	6 966 448 807,98 6 975 548 241,57 97 280 832,00 955 293 917,26
Acceptations à payer	2 063 407 907,51 270 053 052,61 130 612 500,00 257 553 735,00
Obligations en francs à long terme Réserves Capital Report à nouveau	382 000 000,00 500 000 000,00 4 399 298,94
Résultats	110 548 043,90 76 420 326 867,63
Hors-Bilan	
Valeurs données en pension ou vendues ferme Cautions et avals pour le compte de la clientèle Ouvertures de crédits confirmés Autres engagements	7 449 146 000,00 8 137 461 000,00 1 803 780 000,00 5 158 664 000,00

### BRITISH AND FRENCH BANK LTD

Siège Social & Direction Générale: 8/13 King William Street, Londres E.C. 4
Président: Sir Patrick REILLY
Administrateur-Directeur Général: M. G. GEAS

#### Bilan au 31 Mars 1971

Actif		£
ACTIF ORDINAIRE		
Caisse et Banques:		
— en Grande-Bretagne	356 208 435 628	
— à l'étranger	<del></del>	791 836
Effets escomptés		36 261 642 36 352
Placements comptabilisés à la valeur la plus faible		30 332
soit du prix d'achat soit de la valeur boursière:  — fonds d'Etat britanniques		94 568
Avances aux clients et autres comptes		61 514 738
ENGAGEMENTS DES CLIENTS ET DES		
CORRESPONDANTS: — acceptations	2 478 886	
— endos, crédits confirmés et autres obligations		13 476 231
PARTICIPATIONS		1 119 615
IMMOBILISATIONS Valeur d'achat moins dépréciation à ce jour		381 669
valeur d'achat mons deprédation à ce jour		113 676 651
		115 070 051
Passif		
1 4331		
CAPITAL	Autorisé e	Emis et
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et		ntièrement versé
	Autorisé e 300 000 2 700 000	Emis et ntièrement versé 300 000 2 700 000
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000	300 000 2 700 000 3 000 000
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000 2 700 000 3 000 000	300 000 2 700 000 3 000 000 850 000
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000 2 700 000 3 000 000	300 000 2 700 000 3 000 000 850 000
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000 2 700 000 3 000 000 82 475 013	300 000 2 700 000 3 000 000 850 000
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000 2 700 000 3 000 000 82 475 013 13 737 436	300 000 2 700 000 3 000 000 850 000 29 971
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000 2 700 000 3 000 000 82 475 013	300 000 2 700 000 3 000 000 850 000
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000 2 700 000 3 000 000 82 475 013 13 737 436	300 000 2 700 000 3 000 000 850 000 29 971
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000 2 700 000 3 000 000 82 475 013 13 737 436 108 000	300 000 2 700 000 3 000 000 850 000 29 971
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000 2 700 000 3 000 000 82 475 013 13 737 436 108 000 2 478 886	300 000 2 700 000 3 000 000 850 000 29 971 96 320 449
Actions privilégiées 4 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000 2 700 000 3 000 000 82 475 013 13 737 436 108 000	300 000 2 700 000 3 000 000 850 000 29 971

# UNITED BANK FOR AFRICA LTD (U.B.A.)

Siège Social: 47 Marina, Lagos Président: Sir Patrick REILLY Directeur General Manager: M. G. SCHNEIDER

#### Bilan au 31 Mars 1971

Actif		£N
ACTIF ORDINAIRE		
Caisse et Banques		2 135 731 310 000 51 662 311
— fonds d'Etat nigériens	45 000 15 000	60 000
Avances aux clients et autres comptes ENGAGEMENTS DES CLIENTS ET DES CORRESPONDANTS:		25 049 287
endos, crédits confirmés et autres obligations  IMMOBILISATIONS  Immeubles, mobilier et installations, etc.:		7 365 449
Immeubles, mobilier et installations, etc.: valeur d'achat moins dépréciation à ce jour		792 332
Bens degrassyza		87 375 110
Passif		
CAPITAL Actions ordinaires de £ 1 chacune PRIME D'EMISSION RÉSERVES REPORT A NOUVEAU  COMPTES COURANTS, DE DÉPOTS ET AUTRES (y compris réserves pour éventualités) COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	Autorisé	Emis et versé 2 250 000 125 000 985 000 95 884 3 455 884 76 328 777 225 000
ACCEPTATIONS, ENDOS, CREDITS CONFIRMES ET AUTRES OBLIGATIONS pour compte de clients et de correspondants		7 365 449
pour compte de eneme et de correspondants		87 375 110

# BANQUE POUR L'EXPANSION INDUSTRIELLE (BANEXI)

Siège Social: 1 boulevard Haussmann, Paris Bureaux: 1 boulevard des Capucines, Paris Président du Conseil de surveillance: M. A. CRAMOIS Vice-Président du Conseil de surveillance: M. P. LEDOUX Président du Directoire: M. L. ASSÉMAT Secrétaire général: M. D. OUDARD

Actif	Francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux  Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire:  — comptes à vue  Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme  Crédits à la clientèle - Portefeuille:	3 899 076,98 9 900 284,62 5 100 000,00
<ul> <li>crédits à court terme</li> <li>crédits à moyen terme</li> <li>crédits à long terme</li> <li>Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs</li> <li>Comptes de régularisation et divers</li> <li>Débiteurs divers</li> <li>Comptes d'opérations sur titres</li> </ul>	10 571 195,00 47 695 178,19 31 793 045,78 75 276 644,31 6 795 635,88 656 893,82 1 140 883,21
Titres de placement:  — autres titres de placement  Titres de filiales et participations  Immobilisations  Perte de l'exercice.	23 994 022,86 218 370 467,18 9 543 566,46 843 216,84 445 580 111,13

Passif Control of the	Francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire:	
au marché monétaire:  — comptes à vue	6 242 479,55
— comptes et emprunts à échéance	345 000 000,00
Comptes d'entreprises et divers:	
— comptes à vue	2 553 217,07
— comptes à échéance	2 080 000,00
Comptes de particuliers:	1 (27 040 74
— comptes à vue	1 627 049,74 26 460 000,00
— comptes à échéance	6 055,50
— comptes d'épargne à régime spécial  Bons de caisse	1 500 000,00
Comptes de régularisation, provisions et divers	6 044 288,74
Créditeurs divers	44 651,39
Comptes d'opérations sur titres	388 500,74
Réserves	3 181 753,35
Capital	50 000 000,00
Report à nouveau	452 115,05
	445 580 111,13
Hors-Bilan	
Valeurs données en pension ou vendues ferme	8 092 000,00
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	2 742 000,00
Ouvertures de crédits confirmés	27 185 000,00
Autres engagements	4 025 000,00

# BANQUE DE LA GUYANE

Siège Social: 2 place Victor-Schoelcher, Cayenne Président-Directeur Général: M. A. MARTIN Administrateur-Directeur: M. P. FRICKER

#### Bilan au 31 Décembre 1971

12

Actif	Francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	2 365 859,34
Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire:  — Comptes à vue.  Bons du trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	5 527 861,16 29 816 719,26
Crédits à la clientele - portereuille:  — Crédits à court terme  — Crédits à moyen terme  Crédits à la clientèle - comptes débiteurs  Comptes de régularisation et divers	13 179 132,45 11 392 057,08 23 855 946,99 2 334 653,73
Titres de placement:	148 900,00 1 092 969,10
	89 714 099,11
Passif	
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises	and the court of the co
au marché monétaire:  — Comptes à vue	2 230 345,43
Comptes d'entreprises et divers:  — Comptes à vue	36 729 135,40 4 589 500,00
Comptes de particuliers:  — Comptes à vue	18 549 531,14 2 790 760,00 4 394 430,46 16 415 124,64 642 472,89
Comptes d'opérations sur titres  Réserves  Capital  Report à nouveau  Bénéfice de l'exercice	74 273,60 821 000,00 2 000 000,00 50 560,21 426 965,34
Deficited de l'exercise	89 714 099,11
Hors-Bilan	
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	12 699 000,00

## BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL S.A. (B.P.C.I.)

Siège Social: Aeschengraben 25 - Parkweg 8, Bâle Président: M.G. OTT Vice-Président: M.H. GILET Directeur Général: M.G. HAMON

Actif	Francs suisses
Caisse, Comptes de virements et de Chèques Postaux Coupons Avoirs en banque à vue Avoirs en banque à terme Effets de change Reports Comptes courants débiteurs en blanc Comptes courants débiteurs gagés Avances et prêts à terme fixe en blanc Avances et prêts à terme fixe gagés Titres et participations permanentes Autres postes de l'actif	15 382 896,50 136 752,85 39 561 101,66 126 264 776,07 6 509 608,70 231 313,43 10 041 772,79 56 744 437,03 25 824 082,34 10 759 984,65 2 890 248,05 1 560 429,62 295 907 403,69
Engagements en banque à vue Engagements en banque à terme Engagements découlant d'opérations de report Comptes de chèques et comptes créanciers à vue Créanciers à terme Autres postes du passif Capital Réserves Résultats Report à nouveau	51 336 996,06 95 973 510,03 210 137,59 73 271 675,19 32 507 743,30 20 747 596,34 10.000.000,00 9 600 000,00 2 065 626,34 194 118,84 295 907 403,69
Hors-Bilan	
Engagements par cautions	44 171 687,09 133 989 564,08

### BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (AFRIQUE) B.N.C.I. (A)

Siège Social: 1 boulevard Haussmann, Paris Direction Générale: 5 rue Sainte-Cécile, Paris Président: M. H. GILET Vice-Président: M. P. LEDOUX Administrateur-Directeur Général: M. R. SURCHAMP

Actif	Francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants	
Postaux	9 988 070,32
— comptes à vue	117 813 459,91
— comptes et prêts à échéance	277 596 435,52
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme Crédits à la clientèle - portefeuille :	11 658 454,94
— Crédits à court terme	105 380 371,84
— Crédits à moyen terme	2 078 447,10
— Credits a long terme	821 891,63
Crédits à la clientèle - comptes débiteurs	125 847 560,58
Comptes de régularisation et divers	8 971 372,26
Debiteurs divers	1 316 549,83
Debiteurs par acceptations	13 096 128,66
Titres de placement	2 503 135,52
Titres de filiales et participations	18 410 020,78
Immobilisations	1 673 761,13
	697 155 660,02

Passii	Francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire:	
— Comptes à vue	22 489 585,47
— Comptes a vuc	22 737 544,37
Commetee d'anthonnises et divors	22 131 344,31
— Comptes à vue	97 435 394,17
— Comptes à vue	4 590 851,03
Comptes de particuliers:	
— Comptes à vue	67 374 989,99
— Comptes à échéance	40 035 139,07
— Comptes d'épargne à régime spécial	280 736 881,14
Bons de caisse	610 200,00
Comptes de régularisation, provisions et divers	83 318 642,87
Créditeurs divers	27 167 626,04
Acceptations à payer	13 096 128,66
Comptes d'opérations sur titres	139 507,90
Réserves	24 200 000,00
Capital	10 000 000,00
Report à nouveau	1 056 327,43
Bénéfice de l'exercice	2 166 841,88
	697 155 660,02
Hors-Bilan	
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	44 784 601,42
Ouvertures de crédits confirmés	76 310 975,29
Autres engagements	52 000,00

### BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (B.M.C.I.)

FILIALE DE LA B.N.C.I. (AFRIQUE)
Siège Social: 26 place Mohamed V, Casablanca
Président: M. H. GILET
Administrateur-Délégué: M. R. SURCHAMP
Administrateur-Directeur Général: M. J. GROSJAT
Directeur Général: M. BENKIRANE

### Bilan au 31 Décembre 1971

Actif	
Banques et Correspondants 17 9 Portefeuille, Bons du Trésor 117 6 Portefeuille effets 107 4 Comptes courants 130 0 Avances garanties 12 5 Débiteurs divers 10 4 Titres et coupons 14 2 Comptes d'ordre et divers 65 Effets et créances en souffrance 92 Immeubles et mobilier 87	24 491,76 223 851,33 330 000,00 996 303,49 994 418,48 339 839,56 412 204,09 278 806,00 519 661,95 238 955,69 255 403,56 013 935,91
Passif	
Avances de l'Institut d'Emission  Etablissements financiers  Comptes de chèques  Comptes courants  Créditeurs divers  Comptes exigibles après encaissement  Comptes et Bons à échéance fixe  Comptes d'ordre et divers  Provisions  Réserves  Capital  Bénéfices nets de l'exercice  Bénéfices reportés	545 842,88 900 000,00 137 259,00 984 186,00 977 723,79 987 480,00 564 812,00 564 812,00 564 982,00 903 511,47 788 900,00 900 000,00 149 055,34 116 615,43 113 935,91
Engagements par cautions et avals	531 844,02 537 871,61 491 849,32

### UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.)

FILIALE DE LA B.N.C.I. (AFRIQUE)
Siège Social: 7/9 rue Gamal Abd El Nasser, Tunis
Président d'Honneur: Docteur Mahmoud EL MATERI
Président-Directeur Général: M. Mohamed BADRA
Directeur Général Adjoint: M. L. POUDEROUX

Actif	Dinars tunisiens
Caisse, chèques postaux, Institut d'Emission  Banques et Correspondants  Portefeuille escompte  Comptes courants débiteurs  Débiteurs divers  Débiteurs par cautions et acceptations  Effets publics et autres titres  Participations  Divers  Immobilisations et non valeurs nettes d'amortissements	5 990 623,268
Passif	57 404 975,875
Dépôts à vue Bons et Comptes à terme Banques et Correspondants Créditeurs divers Engagements par cautions et acceptations Divers. Provisions Réserves Capital Résultats	25 239 366,288 8 398 378,000 1 401 034,702 764 765,756 10.934 678,158 5 786 276,368 959 616,604 1 900 000,000 1 650 000,000 370 859,999 57 404 975,875

## BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA S.A. (PANAMA BANK AND TRUST COMPANY INC.)

FILIALE DE LA B.N.C.I. (AFRIQUE)
Siège Social: 200, Via España, Panama
Président: M. J. J. VALLARINO jr
Vice-Présidents: MM. P. LEDOUX - I. GALINDO
Administrateur-Directeur Général: M. J. GIRARD

#### Bilan au 31 Décembre 1971

Actif	US \$
Caisse et Banques.  Dépôts à court terme.  Titres.  Prêts  Portefeuille encaissement  Débiteurs par ouvertures de crédit et acceptations  Documents et marchandises en garantie  Installations.  Divers.	11 964 337,48 4 931 117,98 832 372,96 65 039 000,27 13 626 822,69 13 437 238,82 6 087 043,13 898 359,55 722 760,54
	117 557 655,12

#### Passif

Comptes courants	14 501 096,63 57 705 539,32 5 498 995,17	77 705 631,12
Divers	ons	2.330 617,35 13 626 822,69 13 437 238,82 6 087 043,13 447 917,29 3 000 000,00 903 783,02
990,000 Geo 1		117 539 053,42

### SOCIETE FINANCIERE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (S.F.C.I. Ltée)

Siège Social: Tour de la Bourse, 800 place Victoria, Montréal Président: M. R. CHARBONNEAU Vice-Présidents: MM. R. L. DUNSMORE, P. LEDOUX Directeur Général: M. G. BUBENDORFF

Actif	Can \$
Caisse et Banques. Prêts sur le marché monétaire Prêts commerciaux à court terme Prêts à moyen terme Débiteurs divers Titres Débiteurs par garanties Immobilisations.	1 651 032 21 733 044 28 226 947 3 544 231 219 320 245 759 16 436 834 54 563
Anna Complete place and a second control of the Complete of th	72 111 730
Passif  Dépôts à terme Créditeurs divers Banques affiliées Engagements par garanties Capital Surplus d'apports Bénéfices non répartis	46 805 719 746 885 3 733 528 16 436 834 3 000 000 1 000 000 388 764
	72 111 730

## BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE L'INDUSTRIE (OCEAN INDIEN) B.N.C.I. (O.I.)

Siège Social: 7 Place Vendôme,Paris Direction Générale: 5 Rue Sainte Cécile, Paris Président: M. H. BIZOT Vice-Président: M. H. GILET Administrateur-Directeur Général: M. A. BERONIE

Actif Actif	Francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	26 018 031,25
monétaire:  — Comptes à vue	35 548 465,14 126 952 165,06 58 011 792,54
Crédits à la clientèle - Portefeuille:  — Crédits à court terme  — Crédits à moyen terme  — Crédits à long terme	334 633 251,84 34 828 970,85 115 650,89 222 622 712,03
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	46 702 431,98 1 191 864,16 1 253 824,46
Comptes d'opérations sur titres  Titres de placement:  — Autres titres de placement	5 200 000,00 17 800 000,00
Titres de filiales et participations	16 000 000,00 926 880 037,20

Passif	Francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au Marché Monétaire:	54 295 162 38
— Comptes à vue	54 285 163,38 33 322 120,00
Comptes d'Entreprises et divers:  — Comptes à vue	238 080 831,79 57 093 450,55
Comptes de particuliers:  — Comptes à vue.  — Comptes à échéance  — Comptes d'épargne à régime spécial  Bons de caisse  Comptes de régularisation, provisions et divers  Créditeurs divers  Acceptations à payer  Comptes d'opérations sur titres  Réserves  Capital  Report à nouveau  Pénéfes de l'evergice	147 199 069,85 44 733 510,77 20 893 473,17 111 564 111,25 134 720 881,55 18 925 475,47 1 253 824,46 121 520,00 31 750 000,00 25 000 000,00 2 156 759,21
Bénéfice de l'exercice	5 779 845,75 926 880 037,20
Hors-Bilan	
Valeurs données en pension ou vendues ferme Cautions et Avals pour le compte de la clientèle Ouvertures de crédits confirmés Autres engagements	181 695 369,00 159 846 584,00 5 637 227,00 31 697 063,00

### SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (INTERCOMI)

Siège Social: 5 rue Drouot, Paris Président-Directeur Général: M. L. ASSÉMAT

#### Bilan au 31 Décembre 1971

Caisse et Banques Créances sur l'étranger Débiteurs divers Comptes de régularisation Titres de participations Immobilisations  Passif  Banques Mobilisations de créances Créditeurs divers Provisions pour risques Comptes de régularisation Capital Réserves Résultats Report à nouveau  Hors-Bilan Engagements par cautions	ctif	Francs
Passif  Banques  Mobilisations de créances Créditeurs divers Provisions pour risques Comptes de régularisation Capital Réserves Résultats Report à nouveau  Hors-Bilan	réances sur l'étrangerébiteurs diversomptes de régularisationitres de participations	1 810,94 23 392 406,63 29 625,44 426 746,40 84 000,00 49 591,77
Banques Mobilisations de créances Créditeurs divers Provisions pour risques Comptes de régularisation Capital Réserves Résultats Report à nouveau  Hors-Bilan		23 984 181,18
Mobilisations de créances Créditeurs divers Provisions pour risques Comptes de régularisation Capital Réserves Résultats Report à nouveau  Hors-Bilan	assif	
	Iobilisations de créances réditeurs divers rovisions pour risques omptes de régularisation apital éserves ésultats	321 863,36 19 971 587,00 740 188,80 723 572,84 44 153,19 2 000 000,00 54 975,34 119 888,09 7 952,56
		23 984 181,18
Engagements par cautions	Tors-Bilan	
	ngagements par cautions	158 298,57

### BANQUE NATIONALE POUR L'EXPANSION DU CREDIT BAIL (NATIOBAIL)

Siège Social: l boulevard Haussmann, Paris Président: M. J. DROMER Administrateur Directeur Général: M. J. CAPLAIN

Actif	Francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire:	1 767 301,00
— comptes à vue	5 826 378,76
Comptes de régularisation et divers  Débiteurs divers	19 971 157,17
Débiteurs divers	31 820 680,46
Immobilisations	130 813 006,86
Titragderjaggargar	190 198 524,25
Passif .	29 75 (25.00)

Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises	
au marché monétaire :  — comptes et emprunts à échéance	135 585 753,51
Comptes d'entreprises et divers :  — comptes à échéance	14 000 000,00
Comptes de particuliers:  — comptes à échéance	10 000 000,00
Comptes de régularisation, provisions et divers	14 849 508,44 1 469 627,69
Réserves	45 600,00
Capital Report à nouveau	13 000 000,00 86 631,94
Bénéfice de l'exercice	1 161 402,67
	190 198 524,25

## FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION

Siège Social: 120 Broadway, New York Président: M. H. BIZOT Directeur Général: M. F. de LAJUGIE

#### Bilan au 31 Décembre 1971

Actif	US \$
Caisse et Banques	91 665 361,79
Prêts à vue et acceptations de Banques	28 264 512,69
Obligations du Gouvernement Américain	14 818 851,20
Valeurs d'Etat et autres valeurs	29 707 822,51
Prêts et escompte	172 320 731,06
Débiteurs par acceptations	37 454 103,79
Divers	3 731 891,49
	377 963 274,53
Passif	
Comptes à vue et à terme	309 395 430,09
Acceptations à payer	37 748 299,67
Créditeurs divers	3 758 034,91
Capital	3 000 000,00
Réserves	18 000 000,00
Report à nouveau	6 061 509,86
TO SEE OUR DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE	377 963 274,53

### UNION POUR LE CREDIT A L'INDUSTRIE NATIONALE (U.C.I.N.A.)

Siège Social: 7 rue de la Baume, Paris Président: M. M. MANIFACIER

Actif Commission Residence Residence Residence	Francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire:	635 046,15
— comptes à vue	181 709,98
— crédits à moyen terme	21 256 597,09
— crédits à long terme	4 384 972,94 1 342 865,28
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	1 089 323,71
Débiteurs divers	17 883,44
Titres de placement	191 656,50
Immobilisations	869 570,00
Pacesti TT 222 ATC E8	29 969 625,09
Passif  Institut d'émission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire  Bons de caisse  Comptes de régularisation, provisions et divers  Réserves  Capital  Report à nouveau  Bénéfice de l'exercice	184 796,69 9 123 820,00 7 591 689,42 6 171 029,94 5 100 000,00 288 904,87 1 509 384,17 29 969 625,09
Hors-Bilan	
Valeurs données en pension ou vendues ferme	126 746 000,00
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	21 201 000,00
Ouvertures de crédits confirmés	23 389 000,00

## UNION POUR LE FINANCEMENT A LONG ET MOYEN TERME (UFILOM)

Siège Social: 65 rue d'Anjou, Paris Président: M. R. DREUX Administrateur-Directeur Général: M. J. CAPLAIN

### Bilan au 31 Décembre 1971

Actif	Francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	264 846,66 1 329 150,79
— Comptes à vue       1 329 150,79         Crédits à la Clientèle Portefeuille       1 362 500,00         — Crédits à courts terme       1 362 500,00         — Crédits à moyen terme       22 105 742,87         25 814 081 01	49 282 323,88
— Crédits à long terme	12 796 511,25 302 123,19
22 369 62536	63 974 955,77
Passif	
Bons de Caisse  Comptes de régularisation, Provisions et divers  Réserves  Capital  Report à nouveau  Bénéfice de l'exercice	40 000 000,00 8 419 804,12 3 319 600,00 10 000 000,00 267 618,31 1 967 933,34
で6.34分 8日会 で1.430 ほんかす	63 974 955,77
Hors-Bilan	
Valeurs données en pension ou vendues ferme Engagements par cautions Ouvertures de crédits confirmés	108 163 000,00 4 200 000,00 9 162 000,00

### BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU SENEGAL

Siège Social: 2 avenue Roume, Dakar Président: M. D. G. N'DIAYE Administrateur Délégué: M. E. MOUTERDE Directeur Général: M. P. ESCOUBEYRON

#### Bilan au 30 Septembre 1971

Actif	ITEL sums FCFA 12
Caisse, Postes, Trésors Publics, Banque Centrale Banques et Correspondants Portefeuille effets Crédits à court terme Crédits à moyen terme Crédits à long terme Débiteurs divers Titres - Participations Comptes d'ordre et divers Immeubles et mobilier	263 168 272 3 104 883 933 3 933 605 805 76 030 700 95 064 715 20 911 187 38 700 000 254 651 730
Passif	
Postes - Trésors Publics Comptes de chèques Comptes courants Banques et Correspondants Comptes exigibles après encaissement Créditeurs divers Bons et comptes à échéance fixe Comptes d'ordre et divers Réserves Capital Bénéfice de l'exercice Bénéfices reportés	2 268 148 071 2 624 814 798 141 889 209 1 136 353 884 565 588 368 179 974 246 299 627 845 42 300 000 625 000 000 58 563 851
Capital  Report à nouveau	8 259 246 440
Hors-Bilan	
Engagements par cautions et avals	458 121 500

### SOCIETE FINANCIERE POUR LES PAYS D'OUTRE MER (S.F.O.M.)

Siège Social: 11 quai des Bergues, Genève Président du Conseil d'Administration: M. E. G. RENK Président du Conseil Consultatif: M. P. LEDOUX Président du Directoire: M. P. HUIZER

#### Bilan au 31 Décembre 1971

Actif	Francs Suisses
Caisse, Banques à vue Portefeuille titres Filiales débitrices Actifs divers Débiteurs divers	
Passif	
Dépôts de tiers Passifs divers Compte courant Immocap Capital Réserve légale Réserve générale Report à nouveau Bénéfice de l'exercice	2 262 694,08 565 692,90 40 000 000,00 590 000,00 2 550 000,00 196 151,76
Hors-Bilan	
Engagements par cautions	

### SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE S.F.E. PARIS

Siège Social: 20 rue de la Paix, Paris Président du Conseil de Surveillance: M. F. J. DIJKGRAAF Président du Directoire: R.P. HARTMANN Directeur Général: M. J. PARENT

Actif	Francs 1773
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	96 062,26
— Comptes à vue	3 106 969,06 70 842 000,00
— Crédits à moyen terme  — Crédits à long terme	796 208 613,32 378 844 245,05 27 616 844,03
Crédits à la clientèle - comptes débiteurs	17 457 390,20 111 560,00
Immobilisations	1 867 722,39 1 296 151 406,31
Passif 0 000 752 752 853 853 853 853 853 853 853 853 853 853	
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire	
— Comptes à vues	243 020,28 690 099 850,00
— Comptes à vue	2 768 203,38 560 473 151,68
Comptes de régularisation, provisions et divers	12 303 204,83 410 323,14 68 000,00
Capital	28 000 000,00 1 270 539,47 515 113,53
Benefice de l'exercice	1 296 151 406,31
Hors-Bilan	
Cautions et avals pour le compte de la clientèle  Ouvertures de crédits confirmés	53 675 015,45 253 131 000,00
	20

### SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE S.F.E. LUXEMBOURG

Siège Social: 84 Grand'Rue, Luxembourg Président: M. F.J. DIJKGRAAF Directeur Général: M. R.P. HARTMANN

#### Bilan au 31 Décembre 1971

Actif	Francs suisses
Banques et Correspondants  Dépôts à moyen terme chez les filiales  Autres dépôts à court terme  Autres débiteurs  Actionnaires - capital non appelé  Portefeuille-titres de participations  Comptes d'ordre et divers  Primes de remboursement des obligations	2 171 429,37 413 697 040,93 7 834 000,00 1 624,14 71 890 000,00 54 655 862,47 176 909,24 258 998,50
Passif	550 685 864,65
Banques et Correspondants  Emprunt obligataire \$ 20 000 000 7 % 1969-1974  Emprunt obligataire \$ 15 000 000 9 % 1971-1978  Emprunts à plus de 2 ans  Créditeurs divers  Autres exigibilités  Provision pour risques  Capital social  Réserve légale  Report à nouveau  Bénéfice net de l'exercice	2 153 139,83 78 340 000,00 58 755 000,00 242 119 517,91 538 156,09 13 105 234,35 5 000 000,00 140 000 000,00 850 338,13 2 197 679,20 7 626 799,14
0123 014	550 685 864,65

# BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU CAMEROUN

Siège Social: Avenue du Président el Hadj Hamadou Ahidjo, Yaoundé Direction Générale: Rue Kitchener, Douala Président: M. T.A.H. BOUKAR Administrateur-Délégué: M. E. MOUTERDE Directeur Général: M. R. JOURDAN

#### Bilan au 30 Juin 1971

Caiser, Postes, Tresors Publics, Europe Centrale	
Actif	FCFA
Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission	354 773 003
Banques et Correspondants	
Portefeuille effets	3 874 061 973
Comptes courants	5 225 464 498
Avances garanties	1 126 619 833
Avances et débiteurs divers	63 131 774
	86 500 883
Débiteurs par acceptation	
Titres	15 868 750
Comptes d'ordre et divers	83 620 365
Immeubles et mobilier	299 043 191
	13 186 064 030
Passif  Comptes de chèques Comptes courants Banques et correspondants Comptes exigibles après encaissement Créditeurs divers Acceptation à payer  Pans et comptes à échéques five	3 614 996 638 3 517 793 223 1 943 196 701 180 589 743 958 836 706 86 500 883 1 325 366 495
Bons et comptes à échéance fixe	781 412 240
Comptes d'ordre et divers	500 000 000
Capital	l : ::::::::::::::::::::::::::::::::::
Réserves	161 710 000
Report à nouveau	5 180 469
Résultats de l'exercice	110 480 932
	13 186 064 030
Rem-Wha	
Hors-Bilan	
Engagements par cautions et avals	3 730 236 352
Effets escomptés circulant sous notre endos	
Zaron estemptes entenant sous nous enters	

# BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU CONGO

Siège Social: Avenue du 28-Août 1940, Brazzaville Président-Directeur Général: M.E. MOUTERDE Vice-Président: M.J. MALONGA Directeur: M.G. BEROT

#### Bilan au 31 Décembre 1971

Actif Actif	FCFA
Caisse, Trésor Public, Banque d'Emission Banques et Correspondants Portefeuille effets Comptes courants Avances garanties Avances et débiteurs divers Débiteurs par acceptations Portefeuilles titres Comptes d'ordre et divers Immeubles et mobilier	66 481 072 792 538 948 1 576 176 984 630 169 401 52 264 350 51 632 131 76 118 949 1 420 000 42 286 372 62 181 632 3 351 269 839
Passif	St. St. 1805 (1) Heri
Comptes de chèques Comptes courants Banques et correspondants Comptes exigibles après encaissement Créditeurs divers Acceptations à payer Bons et comptes à échéance fixe Comptes d'ordre et divers Réserves Capital Report à nouveau Bénéfice de l'exercice	727 075 567 1 064 291 755 881 399 200 58 071 702 159 926 638 76 118 949 174 293 330 36 551 295 19 100 000 150 000 000 3 418 134 1 023 269 3 351 269 839
Hors-Bilan	
Engagements par cautions et avals	825 467 540 796 127 052

### BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE-D'IVOIRE

Siège Social: 16 avenue Louis-Barthe, Abidjan Président: M. L. KONAN Administrateur-Délégué: M. E. MOUTERDE Directeur Général: M. J. VITTORI

#### Bilan au 30 Septembre 1971

Actif	FCFA
Caisse, Postes, Trésors Publics, Banque Centrale Banques et Correspondants Portefeuille effets Crédits à court terme Crédits à moyen terme Crédits à long terme Débiteurs divers Débiteurs par acceptation Titres - Participations Comptes d'ordre et divers Immeubles et mobilier	403 032 294 1 003 670 168 3 928 321 301 9 108 166 068 1 058 907 670 795 317 21 088 132 85 503 748 90 487 642 346 653 881 353 932 695 16 400 558 916
Passif	
Postes - Trésor Public Comptes de chèques Comptes courants Banques et Correspondants Comptes exigibles après encaissement Créditeurs divers Acceptations à payer Bons et comptes à échéance fixe Comptes d'ordre et divers Réserves Capital Bénéfice de l'exercice Bénéfices reportés	184 805 243 3 570 124 284 5 416 124 739 1 789 648 674 1 859 687 767 250 790 111 85 503 748 1 773 011 279 398 899 240 398 883 084 500 000 000 169 781 342 3 299 405
Hors-Bilan	sqoota seq almostyn
Engagements par cautions et avals	2 873 612 532 2 772 419 773 759 754 257

### BANQUE ETEBARATE IRAN

Siège Social: Avenue Sevom Esfand, Téhéran Président-Directeur Général: M. A. CHAFIK

#### Bilan au 20 Mars 1971

Actif	Rials
Caisse et Banques  Correspondants étrangers  Bons du Trésor et titres d'emprunts  Effets escomptés  Avances et autres créances  Autres avoirs  Participations  Immeubles et mobilier	1 053 339 414 408 714 336 117 100 000 834 612 451 3 394 039 296 7 304 402 22 000 000 82 617 151 5 919 727 050
Passif	olidari (razbri) - zote
Comptes courants et autres dépôts à vue Comptes des Banques Comptes d'épargne Dépôts à terme Autres comptes créditeurs Comptes d'ordre et divers Capital Réserves Report à nouveau	1 158 261 222 370 334 047 430 441 470 3 539 065 369 102 576 026 6 795 874 200 000 000 112 000 000 253 042 5 919 727 050
Hors-Bilan	
Engagements par acceptations et divers	4 700 134 797

### BANCO DEL ATLANTICO S.A.

Siège Social: Venustiano Carranza nº 48 Mexico Président: Lic. Carlos ABEDROP DAVILA Vice-Présidents: MM. Lic. F.A. CASASUS, E. COURTIAL Directeur Général: M. J. de MARCE

Actif anticipant soco		Pesos mexicains
Caisse et Banques	211 462 000 49 099 000 35 360 000	295 921 000
Titres		381 049 000 121 266 000 403 977 000 50 423 000 26 167 000 9 441 000 1 288 244 000
Passif		
Dépôts à vue	852 989 000 47 361 000 151 018 000 8 238 000	1 059 606 000
Dépôts à terme  Banques à terme  Autres obligations à terme	1 315 000 86 656 000 7 956 000	95 927 000
Comptes d'ordre et divers		29 631 000 80 000 000 18 026 000 5 054 000
		1 288 244 000
Hors-Bilan 12 200 03		
Effets réescomptés	137 862 000	242 280 000
Valeurs et avoirs en dépôts ou en fidei-commis Engagements par signature		2 921 624 000 142 873 000

### FINANCIERA DEL ATLANTICO S.A.

Siège Social: Venustiano Carranza nº 48, Mexico Président honoraire: M. Roberto LOPEZ Président: Lic. Carlos ABEDROP DAVILA Directeur Général: J.L. PASTRANA

#### Bilan au 31 Décembre 1971

Actif and added to the second		Pesos mexicains
Caisse et Banques	38 970 713,25	use of Bondries
Correspondants	35 397 588,11	74 368 301,36
Titres. Effets escomptés Prêts et avances Débiteurs divers. Immeubles et mobilier Comptes d'ordre et divers		1 328 589 389,11 251 199 279,37 976 741 277,82 13 193 637,25 4 037 526,81 8 530 842,39
		2 656 660 254,11
Passif  Dépôts à vue	775 012 200 00	13 724 380,25
Banques et Correspondants à vue Bons et certificats financiers	775 812 200,00 959 191 500,00	octs d'epargies sques et Correspondint
Autres disponibilités	721 010 091,50	2 456 013 791,50
Comptes d'ordre et divers Capital Réserves Résultats		80 172 074,05 74 000 000,00 19 316 285,97 13 433 722,34
		2 656 660 254,11
Hors-Bilan		
Effets réescomptés	37 091 968,75	
Engagements par avals	13 706 442,84	50 798 411,59
Valeurs et avoirs en dépôt ou en fidéi-commis Engagements par signatures		1 276 009 901,08 699 138 910,81

### BANQUE MALGACHE D'ESCOMPTE ET DE CREDIT (BAMES)

Siège Social: Place de l'Indépendance, Tananarive Président: M. D. RAKOTOPARE Directeur Général: M. J. M. SEGUR

Actif	Francs malgaches
Caisse, Trésor Public, Banque d'Emission Banques et Correspondants Portefeuille Effets Comptes courants Avances garanties Avances et débiteurs divers Comptes d'ordre et divers Immeuble et mobilier	194 280 381 1 678 683 703 3 432 683 693 2 909 946 458 3 076 136 932 266 530 703 662 636 366 485 547 180
Passif .	12 706 445 416
Comptes de chèques Comptes courants Banques et Correspondants Comptes exigibles après encaissement Créditeurs divers Bons et comptes à échéance fixe Comptes d'ordre et divers Réserve légale Réserves spéciales Capital Bénéfice de l'exercice Report à nouveau	2 161 362 751 3 166 662 653 1 815 473 131 598 119 121 412 466 918 3 121 901 400 237 723 569 61 000 000 244 200 000 750 000 000 137 269 377 266 496 12 706 445 416
Hors-Bilan	
Engagements par cautions et avals	3 059 602 746 3 247 574 083 475 612 026

### AUSTRALIAN EUROPEAN FINANCE CORPORATION LTD

Siège Social: Pitt Street, ind. Martin Place, Sydney Président: M. B.B. CALLAGHAN - C.B.E. Vice-Président: M. P. LEDOUX Directeur Général: M. V.T. CHRISTIE Directeur Général Adjoint: M. A.C.A. BAUDOUX

#### Bilan au 30 Juin 1971

\$ Aust
45 497
962 435
37 452
6 964 286
6 500
8 016 170

#### Passif

Emprunts à court terme	6 964 286
Autres exigibilités	
Charges à payer	6 750
Provision	6 885
Capital	1 000 000
Report à nouveau	4 291
	8 016 170

### UNITED OVERSEAS BANK GENEVE

Siège Social: 11 quai des Bergues, Genève Président: M. E. RENK Directeur Général: M. J. PFEIFFER

Actif	Francs suisses
Caisse, Banque d'Emission, chèques postaux Avoirs en banque à vue Avoirs en banque à terme Portefeuille effets Comptes courants débiteurs:	30 797 039,98 50 237 326,61 132 907 609,63 31 765 199,99
<ul> <li>— en blanc</li> <li>— gagés</li> <li>Avances en comptes courants et prêts à des corporations de droit</li> </ul>	14 430 506,87 141 014 931,66
public	1 785 000,00
— en blanc — gagés Titres et participations Autres postes de l'actif	3 000 000,00 40 700 917,18 1 447 749,97 5 515 075,94 453 601 357,83
Descif	
Passif	
Engagements en banque à vue Engagements en banque à terme Comptes courants créanciers à vue Créanciers à terme Carnets de dépôts Chèques et dispositions à court terme Autres postes du passif Capital Réserve légale Réserve générale Bénéfice reporté Bénéfice de l'exercice	57 038 961,55 124 494 776,44 152 387 479,76 41 502 982,02 8 147 964,11 2 023 537,22 26 475 331,41 20 000 000,00 1 550 000,00 13 500 000,00 574 242,04 5 906 083,28 453 601 357,83
Hors-Bilan	
Engagements par cautions Engagements par accréditifs irrévocables Opérations fiduciaires Opérations compensées	97 822 964,67 156 975 194,77 405 357 541,55 117 300 000,00

# SOMMAIRE

	Pages
Notice sur la situation consolidée du Groupe B.N.P	3
Situation consolidée du Groupe B.N.P.	4
B.N.P. (France, Outre-Mer, Etranger)	6
FILLALEC DANICAIDES	
FILIALES BANCAIRES	
PRISES EN CONSIDERATION POUR L'ETABLISSEMENT DE LA SITUATION CONSOLIDEE	
BRITISH AND FRENCH BANK - LONDRES	8 9
BANQUE POUR L'EXPANSION INDUSTRIELLE (BANEXI) - PARIS	10
BANQUE DE LA GUYANE - CAYENNE	12
BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL (B.P.C.I.) - BALE	13
B.N.C.I. AFRIQUE - PARIS et ses filiales:	14
— BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (B.M.C.I.) -	
CASABLANCA  — UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) -TUNIS	16 17
— BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA (PATCO) - PANAMA	18
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (S.F.C.I.) - MONTRÉAL	19
B.N.C.I. OCÉAN INDIEN - PARIS	20
SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (INTERCOMI) - PARIS	22
BANQUE NATIONALE POUR L'EXPANSION DU CRÉDIT BAIL (NATIOBAIL) - PARIS	23
FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION - NEW YORK	24
UNION POUR LE CRÉDIT A L'INDUSTRIE NATIONALE (U.C.I.N.A.) - PARIS	25
UNION POUR LE FINANCEMENT A LONG ET MOYEN TERME (UFILOM) - PARIS	26
B.I.C.I. DU SÉNÉGAL	27
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER (S.F.O.M.) - GENÈVE	28
AUTRES FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉE	ς
AUTREST ILIALES ET DATAQUES ASSOCIEE	J
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE:  — S. F. PARIS	29
- S.F.E. PARIS	30
B.I.C.I. DU CAMEROUN	31
B.I.C.I. DU CONGO	32
B.I.C.I. DE LA COTE D'IVOIRE	33 34
BANQUE ETEBARATE IRAN  BANCO DEL ATLANTICO - MEXICO	35
FINANCIERA DEL ATLANTICO - MEXICO	36
BANQUE MALGACHE D'ESCOMPTE ET DE CRÉDIT (BAMES)	37
AUSTRALIAN EUROPEAN FINANCE CORPORATION Ltd - SYDNEY	38
UNITED OVERSEAS BANK - GENÈVE	39